

2016

Rapport annuel





“
Des scènes de vie, des regards, des sourires
pour témoigner que l'on peut construire
nos vies avec nos fragilités

Nos vies fragiles

Réalités du quotidien

Ce Rapport Annuel présente les photographies (en noir et blanc) de l'exposition *Nos vies fragiles, Réalités du quotidien* réalisée pour célébrer l'anniversaire en 2016 de nos 175 années d'engagement et d'actions en faveur de la santé mentale.

Celle-ci s'est tenue sur le Parvis de la Mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris, du 10 au 24 mars 2017, durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

Cette exposition témoigne qu'en dépit des obstacles engendrés par un trouble psychique, le handicap ou des accidents de vie, chacun peut avec une aide appropriée (re)construire sa vie. Il est possible de se rétablir et de se réaliser dans la société.

www.falret.org

ACTION FALRET

#nosviesfragiles



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien



SOMMAIRE

1. Le mot du Président | 05.
2. Pionnier de la santé mentale en France | 09.
 - Temps forts de l'année 2016 |10.
 - L'engagement de notre fondateur |16.
 - Bâtitseur d'une société plus humaine depuis 175 ans |17.
 - L'ŒUVRE FALRET et la FONDATION FALRET |19.
 - La FONDATION FALRET |20.
 - L'ŒUVRE FALRET |21.
 - Implantation des dispositifs FALRET en Île-de-France |22.
3. L'engagement pour la santé mentale, enjeu de société et de santé publique | 26.
 - Informier et sensibiliser notre société aux enjeux de la santé mentale |27.
 - Favoriser le changement des pratiques : ALFAPSY |30.
 - Accompagner les entreprises dans l'inclusion professionnelle des personnes en souffrance |31.
 - Comblir le retard français avec la Recherche-Action |32.
4. S'inscrire dans une co-construction | 33.
 - Ouvrir les structures sur l'environnement pour favoriser l'intégration citoyenne |34.
 - Favoriser la participation des personnes accompagnées et encourager leur citoyenneté |38.
 - Croire en la personne, lui donner les moyens de jouer son rôle dans la société |39.
 - Se former, questionner et partager les pratiques professionnelles |40.
 - Nourrir le lien de confiance au quotidien au sein de réseaux et de partenariats |42.
5. Répondre aux besoins des personnes en souffrance psychique, familles et proches | 44.
 - Réinventer un accompagnement spécifique |45.
 - Inscrire des projets sur le territoire national |48.
6. Enjeux et priorités de demain | 49.
7. Gestion des RH. Richesses professionnelles et humaines | 52.
8. Présentation des comptes 2016 | 55.

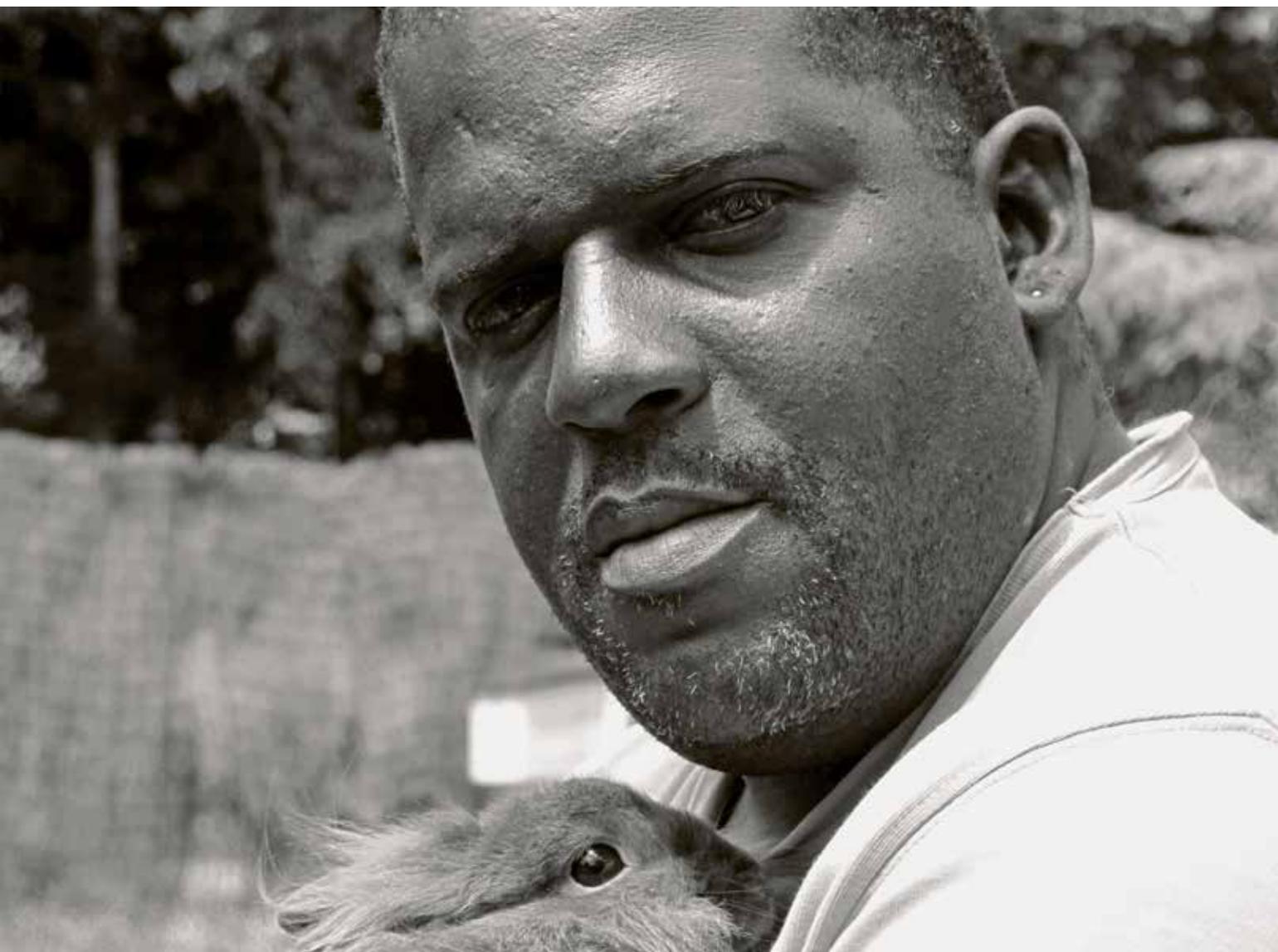
ŒUVRE FALRET
Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 16 mars 1849
www.falret.org

FONDATION FALRET
Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
www.fondation-falret.org

1.

FALRET

| LE MOT DU PRÉSIDENT |



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien



Rencontre AVEC

Philippe FABRE FALRET,
Président

Pourquoi 2016 a-t-elle été une année riche de projets et de nouvelles avancées ?

Cette année est marquante à tous les niveaux. Historiquement d'abord. Elle célèbre 175 années d'engagement et d'actions en faveur de la santé mentale depuis la création de notre association par le Docteur Jean-Pierre FALRET.

Son œuvre est toujours en phase avec notre temps. Vivace et vitale ! Sa bienveillance envers ses patients, sa foi en leur rôle à jouer dans la société, guident encore aujourd'hui notre mission.

Accueillir celles et ceux qui sont concernés par la maladie mentale, qui connaissent des situations de détresse profonde, refuser leur exclusion et bâtir une société inclusive, voilà ce qui nous pousse à avancer, à nous questionner et à progresser.

Actuellement, l'association ŒUVRE FALRET accueille près de 3000 adultes et enfants dans 33 établissements et services implantés dans 7 départements d'Île-de-France ; elle rayonne aussi sur l'ensemble du pays à travers le plaidoyer porté par la FONDATION FALRET.

Cette année 2016 a aussi vu l'essor d'actions dont les

fruits seront fondamentaux dans les années à venir. Je pense au déploiement de la FONDATION FALRET et ses projets qui rencontrent un accueil extrêmement favorable de la société civile car ils témoignent d'une recherche d'excellence mais surtout, parce qu'ils apportent des réponses attendues par les personnes en souffrance psychique, par leurs familles et leurs proches mais aussi par les professionnels du champ de la santé mentale en France.

Ces derniers sont d'ailleurs très sensibles au développement d'ALFAPSY, l'organisme de conseil et de formation en santé mentale que nous avons créé pour contribuer à l'évolution de leurs pratiques ainsi qu'à celles du monde de l'entreprise, qui a un rôle déterminant dans l'accueil et le maintien des personnes fragilisées par la maladie ou par des expériences de vie.

Vous parlez de fragilité, qu'entendez-vous par là ?

Il me semble important d'évoquer la fragilité car celle-ci est constitutive de notre humanité ; elle doit être perçue plus comme une richesse qu'une impuissance, elle doit être un trait d'union fraternel entre chaque membre d'une famille et plus largement, au sein de la société. Voilà pourquoi l'exposition de



Cet accueil bienveillant, vœu fraternel que plaçait Jean-Pierre FALRET au dessus de tout, nous œuvrons à le favoriser au quotidien : dans l'accompagnement des personnes par l'ŒUVRE FALRET, dans un plaidoyer et des projets favorisant le changement avec la FONDATION FALRET, dans la formation et la transformation de nos pratiques avec ALFAPSY.



photographie du 175^{ème} anniversaire de notre action s'intitulait *Nos vies fragiles, Réalités du quotidien*. Se faisant l'écho de la voix de notre fondateur, l'exposition rappelait à sa mesure que différence et fragilité sont une richesse pour ceux qui la côtoient ainsi que pour l'ensemble des citoyens.

À travers les clichés exposés, nous voulions témoigner de notre conviction : malgré les difficultés provoquées par la maladie ou par des accidents de la vie, chacun peut avec une aide appropriée construire sa vie pour vivre dans la société et y trouver sa place.

Ces photos, qui sont publiées dans ce Rapport Annuel, témoignent que **nos vies sont précieuses et fragiles et que tous, nous avons à un moment ou à un autre, besoin d'une main tendue pour continuer à avancer.**

Saint-Exupéry, que nous avons cité dans le catalogue de l'exposition, a écrit : *"La grandeur d'un métier est peut-être avant tout d'unir les hommes"*. Ces paroles, je trouve, font sens à la mission FALRET : accueillir, accompagner et rapprocher les personnes fragilisées de leurs familles et de la société.

Cet accueil bienveillant, vœu fraternel que plaçait Jean-Pierre FALRET au dessus de tout, nous œuvrons à le favoriser au quotidien : dans l'accompagnement des

personnes par l'ŒUVRE FALRET, dans un plaidoyer et des projets favorisant le changement avec la FONDATION FALRET, dans la formation et la transformation de nos pratiques avec ALFAPSY.

Quelles sont les dispositions de la société à l'égard de la santé mentale et des personnes en souffrance psychique ?

Notre pays commence à comprendre l'importance de prendre soin de la santé mentale, capital précieux, comme c'est le cas avec la santé physique.

Progressivement, les regards évoluent et les Français témoignent d'une envie de mieux en comprendre les enjeux. Plus encore, s'ils déplorent ne pas être suffisamment informés, ils sont en majorité conscients que la santé mentale est un enjeu crucial pour eux et leurs enfants : 27 % d'entre eux connaîtront un jour un problème lié à celle-ci.

La prévention des troubles est donc essentielle tout comme le déploiement de nouvelles formes d'accompagnements et de soins qu'il nous faut faire émerger.



13 % environ
des personnes
handicapées
auraient un
handicap psychique

La prévention des troubles est essentielle tout comme le déploiement de nouvelles formes d'accompagnements et de soins qu'il nous faut faire émerger.

En effet, les grandes tendances observées depuis 2012 sur les dépenses des affiliés du régime général de la Sécurité sociale ont vu en 2015 l'augmentation du "poids de la santé mentale".

Les dépenses liées au traitement des maladies psychiatriques ou consommation de psychotropes sont évaluées à 19,3 milliards d'euros pour plus de 7 millions de personnes (soit +2,3 % en moyenne chaque année entre 2012 et 2015).

Il est urgent de mieux comprendre les maladies pour mieux accompagner les personnes souffrant de ces pathologies ; la question est d'autant plus cruciale que le nombre de personnes atteintes de maladies psychiatriques devrait augmenter de 11 % d'ici 2020 (soit 246 100 patients en plus)*.

Le décloisonnement du médico-social et du sanitaire reste aussi d'actualité pour favoriser le rétablissement des personnes et leur inclusion dans la Cité.

Dans cette course à la création de prises en charge ingénieuses et efficaces -la situation actuelle est réellement préoccupante- nous avons heureusement le soutien de donateurs privés qui nous font confiance et dont la générosité permet de mener des projets à différents niveaux : au plus près de celui qui souffre jusqu'à la société civile.

Ainsi, il nous faut remercier tous ces soutiens, tant les particuliers que les entreprises, dont la présence à nos côtés est plus que jamais nécessaire.

Grâce à eux, nous pouvons non seulement favoriser le bien-être des personnes que nous accompagnons mais aussi mener des opérations d'information, de sensibilisation du grand public, et de recherche-action.

Quelles sont les priorités pour ces années à venir ?

Au niveau associatif, l'un des tournants majeurs est la mise en place des CPOM, Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens : notre feuille de route nous a été tracée par l'ARS avec une mise en place pour 2019.

Ce mode opératoire de présentation de nos budgets sur plusieurs années (5 ans) constitue pour nos équipes un changement radical de mode de gestion dont il faut nous saisir avec rigueur et intelligence au profit des personnes que nous accueillons.

Depuis 2016, Sandrine Broutin, Directrice Générale de l'association, veille en collaboration avec Annick Hennion, Directrice de la FONDATION FALRET, à la meilleure organisation possible de l'ensemble de nos structures juridiques de plus en plus diversifiées pour là aussi répondre, au mieux, aux parcours de vie des personnes et de leurs familles.

Je tiens à remercier les partenaires et financeurs régionaux, les Groupes Hospitaliers Territoriaux, les associations, les entreprises, les bailleurs sociaux, pour leur soutien et la confiance dans la mise en œuvre de nos structures franciliennes et j'espère qu'ils continueront à nous accompagner dans le développement de nouveaux dispositifs sur le reste du territoire français.

* Assurance maladie : le « coût des maladies mentales » pèse de plus en plus lourd L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 01/06/2017

2.

FALRET

| PIONNIER DE LA SANTÉ MENTALE
EN FRANCE |



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien

Temps Forts de l'Année 2016

des établissements et services de l'ŒUVRE FALRET

JANVIER

Inauguration des nouveaux locaux du SAVS Montaigne

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Montaigne aide des adultes à restaurer leurs liens avec la société pour se maintenir dans la Cité à travers l'apprentissage ou le réapprentissage de l'autonomie, le conseil à la famille ainsi que le maintien ou l'intégration dans l'emploi, qu'il soit en milieu ordinaire ou protégé.

La découpe du ruban inaugural le 26 janvier s'est déroulée en la présence de Benoît Hamon, Député des Yvelines, Marie-Hélène Aubert, Conseillère départementale, Richard Rivaud, Maire de Fontenay-le-Fleury, Sonia Brau, Conseillère départementale du Canton de Saint-Cyr-l'École, Philippe Benassaya, Conseiller départemental du Canton de Saint-Cyr-l'École, Nathalie Hourmant, Inspectrice tarification et Fabienne Debernard du Conseil Départemental Yvelines.

La présentation du service par des binômes de professionnels et de personnes accompagnées a fait de ce temps un moment convivial et enrichissant pour tous.



Parce que les troubles psychiques ne sont pas liés à une déficience intellectuelle,

Parce que la maladie psychique peut frapper chacun d'entre nous, autour de nous,

Parce que la maladie psychique n'est pas une impasse, que les traitements existent et que la vie peut reprendre le dessus,

Pour toutes ces raisons, je veux être auprès de la FONDATION FALRET dans son combat pour faire connaître la maladie psychique, pour soutenir les malades, leurs proches et les accompagner dans un combat d'humanité contre l'isolement et la désespérance.

Lorànt DEUTSCH

Sœur, nièce, cousine et amie de personnes touchées par la souffrance psychique,

Petite fille, nièce, sœur et cousine de psychiatres,

Le combat de FALRET fait depuis toujours partie de ma vie et des préoccupations de mes proches.

Aujourd'hui, devenue maman, je réalise combien soutenir cette cause prend encore davantage de sens.

Avec la FONDATION FALRET, je veux contribuer à écarter tous les préjugés qui conduisent à une discrimination des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches.

Marie-Julie BAUP

FÉVRIER

L'engagement de l'acteur et écrivain Lorànt Deutsch et de la comédienne Marie-Julie Baup

Lorànt Deutsch est venu à la rencontre d'enfants accueillis au sein de la MECS des Marmousets. Il a également fait connaissance des travailleurs de l'ÉSAT COTRA ainsi que des personnes vivant au sein de la Résidence du Dr. Jules FALRET, à Draveil.

Cette présence est motivée par son engagement, aux côtés de sa femme, la comédienne Marie-Julie Baup, en tant que parrain et marraine de l'évènement *Cap sur la Santé Mentale*, organisé par la FONDATION FALRET sur le Parvis de la Défense les 10, 11 et 12 mai 2016.

Cap sur la Santé Mentale en page 28



MARS

Anniversaire des 5 ans de la Résidence Marie Laurencin



Le 8 mars, la Résidence Marie Laurencin, premier Foyer de Vie adapté au handicap psychique dans Paris, ouvrait ses portes pour célébrer ses 5 années d'existence.

« Aux cinq ans du foyer ! » chantaient en chœur résidents et professionnels, célébrant les moments de vie partagés depuis l'ouverture de l'établissement.

« Il a fallu tout construire ». « Tout était à faire et nous l'avons fait tous ensemble ». À la Résidence, chacun amène sa pierre à l'édifice, chaque nouvel arrivant, résident ou professionnel participe à nourrir l'âme du foyer. « On y laisse tous une part de nous-mêmes ».

L'association en chiffres

au 31 / 12 / 2016

L'association intervient au sein de **32 structures** dans les champs de l'accompagnement médico-social, de l'insertion sociale, professionnelle et de la protection de l'enfance.

33 structures en 2017



AVRIL

Exposition au sein du SAVS 17

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a exposé dans ses locaux du 11 au 18 avril les œuvres de Stéphanie G.-T. et Tyna C. qu'il accompagne.

Le vernissage mercredi 6 avril a réuni une soixantaine de personnes -17 personnes accompagnées, leurs familles et amis, des professionnels de l'ŒUVRE FALRET et des partenaires- venues admirer des créations réjouissantes ainsi que des reproductions d'œuvres célèbres de Tamara de Lempicka ou de Fernando Botero.



614 salariés (dont 538 en CDI)

au 31 / 12 / 2016

281 interviennent dans le secteur médico-social,
154 dans le domaine de l'insertion sociale,
61 pour l'insertion professionnelle,
23 pour la protection de l'enfance,
et 19 au siège de l'association.



43 bénévoles

se sont investis à nos côtés en 2016



MAI

4^{èmes} Olympiades FALRET à la Résidence du Docteur Jules FALRET

32 établissements & services*

* 12 établissements, 20 services et le Siège associatif (2016)

Cette rencontre sportive à Draveil a réuni les Résidences du Dr. Gachet et du Dr. Arnaud de l'ŒUVRE FALRET ainsi que le Foyer Jeanne d'Arc, de l'Ordre de Malte, lequel a remporté le trophée d'honneur.

Les épreuves de saut en longueur, de lancé de poids, de football et de tennis de table ont rassemblé les concurrents, emmenés par le Président de l'association, qui ont pris goût à cet événement annuel où les valeurs olympiques - l'excellence, l'amitié, le respect - sont présentes, l'humour et la bonne humeur en plus. Comme chaque année, la remise des récompenses est un moment de fierté où rendez-vous est pris pour l'année suivante !



JUIN

Inauguration du Jardin partagé Le Pastoufleurs

Le jardin partagé, géré par les résidents de la Résidence Marie Laurencin (Foyer de Vie), a été inauguré le 28 juin, dans le troisième arrondissement parisien, en présence de Gauthier Caron-Thibault, Pénélope Komites et Laurence Hugues, Adjointe au Maire du 3^{ème}.

« Grâce à ces projets, on redonne vie à des quartiers, là où il n'y a rien » a déclaré Pénélope Komites, Adjointe à la maire de Paris chargée des espaces verts, de la nature, de la biodiversité et des affaires funéraires. Gauthier Caron-Thibault, Premier Adjoint au Maire du 3^{ème} a quant à lui souligné que « Paris se verdit pour tous et avec tous ».

Soutenu par le Conseil Local du Handicap, celui-ci implanté rue Pastourelle est entretenu avec les riverains, dans une démarche d'intégration du Foyer de Vie à la vie du quartier.

« C'est très sympathique d'avoir un bel espace à voir au quotidien, avec le plaisir de la nature. Ce jardin, c'est surtout partager un moment d'amitié à plusieurs » confie une résidente du foyer.

En 2016 2157 adultes ont été accompagnés au sein de 19 établissements et services d'insertion sociale de l'association

474 adultes ont été accompagnés au sein de ses 5 établissements et services d'insertion professionnelle

286 adultes ont été accueillis dans ses 5 établissements et services médico-sociaux

38 mineurs ont été hébergés au sein de son établissement de protection de l'enfance

2 955 personnes
accompagnées durant l'année

C'est le nombre total de personnes, tous publics confondus, accueillies par l'ŒUVRE FALRET en 2016 au sein de 32 services et établissements.

EXPOSITION



JUILLET

7^{ème} édition
du Salon d'Été

Chaque année a lieu à Fontenay-le-Fleury un rendez-vous artistique estival avec les riverains ! Les Résidences Les Sources exposent des peintures et des créations de résidents, artistes locaux et partenaires.

Cette année, un invité d'honneur, le photographe Didier Vandon, a présenté son reportage photo *Psycyclette 2015*, rallye sur les routes de France organisé par l'UNAFAM pour sensibiliser aux troubles psychiques.

L'inauguration le 2 juin s'est faite en musique avec le groupe des Sources *The Suspenders*, qui a également donné une représentation au sein de l'ÉSAT COTRA durant l'année.

AOÛT

Les véhicules de l'ÉSAT Le Colibri roulent au vert



L'ÉSAT Le Colibri qui livre des repas à domicile dans Paris et fournit des prestations de traiteur s'est équipé d'un parc automobile de livraison, alimenté en gaz naturel, contribuant à la préservation de la santé et de l'environnement. Grâce à ses sept nouveaux véhicules, Le Colibri participe encore un peu plus à l'amélioration de la qualité de vie des parisiens, lui qui assure chaque jour la livraison de plus de mille repas à des personnes dépendantes !

www.lecolibri-paris.com





SEPTEMBRE

Nouvelles éditions des séjours Répît et Éclipse de l'ŒUVRE FALRET

Cette année encore, l'association a organisé ses séjours Répît et Éclipse en Sologne, à destination des aidants de personnes souffrant de troubles psychiques d'une part, et des personnes aidées d'autre part. Ces séjours, toujours plus plébiscités d'année en année, représentent l'opportunité de bénéficier d'un véritable moment de répît différencié pour les aidants et leur proche afin de prendre du recul par rapport à la maladie, d'acquérir de nouveaux savoir-faire et de récupérer espoir, et confiance, pour mieux affronter le quotidien.

« En une semaine, nous avons vécu un condensé d'expériences tout en faisant un travail de réflexion vraiment constructif qui nous sert au quotidien. À la fin du séjour, nous étions plus calmes, apaisés et plus forts aussi, prêts à refaire face à la vie. » Paul

Soutenir les aidants en page 48



OCTOBRE

Inauguration des nouveaux locaux de l'ÉSAT COTRA

Créé en 1994, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail accueille 105 travailleurs à qui il permet d'exercer une activité professionnelle dans un cadre adapté et pour certains, de se préparer au retour sur le marché ordinaire du travail.

L'ÉSAT COTRA a connu ces dernières années un fort développement avec une notoriété établie sur la qualité de ses prestations et l'investissement fort de ses travailleurs. L'inauguration, le 11 octobre, de ses nouveaux locaux à Fontenay-le-Fleury en présence du Maire, Monsieur Richard Rivaud, fut l'occasion de saluer la contribution au dynamisme économique local et de faire découvrir l'établissement aux partenaires et au public.

www.esat-cotra.com



NOVEMBRE

Premières Assises Nationales Citoyenneté et Handicap à l'Hôtel de Ville de Paris

17 novembre : FALRET était à ce rendez-vous national pour interpeller l'opinion publique et les décideurs sur la place des personnes en situation de handicap sur les questions de l'emploi, de la vie sociale et de la reconnaissance, défis cruciaux dans la définition d'un nouveau contrat social où la différence est perçue comme un atout !



DÉCEMBRE

Les enfants des Marmousets découvrent la magie du Lac des cygnes de Tchaïkovski

Sur invitation de l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris (AROP), des enfants de la MECS* Les Marmousets, du Service de Placement familial et des jeunes du Service de Préparation à l'autonomie, ont pu découvrir *Le Lac des cygnes* à l'Opéra Bastille. Une joie et des souvenirs féériques après la découverte de ce lieu prestigieux et la rencontre des musiciens de l'orchestre et des danseurs.

* Maison d'Enfants à Caractère Social

41,9 M€

C'est le budget des établissements de l'ŒUVRE FALRET.

L'engagement de notre fondateur

Rendre la société accueillante aux personnes en souffrance psychique

Au 19^{ème} siècle, le Docteur FALRET, notre fondateur, a contribué à la construction d'une société plus humaine avec des actions marquantes de modernité. Son combat : favoriser l'intégration de personnes en souffrance psychique en invitant les concitoyens à leur donner la possibilité d'y contribuer socialement.

Humanisation des soins

Touché profondément au cœur par la souffrance et la fragilité de ses patients "aliénés", ce médecin et chercheur a participé à l'humanisation des soins, enseignant à ses élèves la bonté, la patience et le respect des malades, veillant à un environnement bien-traitant et sain (réformes hygiéniques). Jean-Pierre FALRET occupa également un rôle majeur dans les découvertes de la psychiatrie par ses travaux sur l'approche clinique et l'identification de la "folie circulaire", connue actuellement sous le nom de troubles bipolaires.

Militance pour une société inclusive

Pour cet homme généreux, la société devait évoluer et devenir inclusive. Il participe ainsi à la rédaction de la Loi de 1838 obligeant la mise en place d'un établissement spécialisé pour les aliénés par département et des modalités d'admission et de sortie, insistant pour faire disparaître les mots "d'imbécillité", de "démence" et de "fureur" dans le code civil.

Création du médico-social

Le Dr. FALRET voulait agir sur les causes de la misère et du rejet des personnes convalescentes en œuvrant à leur réhabilitation dans leurs familles et la société. Il se lance dans la recherche d'hébergements et d'emplois auprès de ses relations, exhortant la société à donner un toit, un emploi et l'espérance aux personnes accueillies au sein de son œuvre afin de favoriser leur réinsertion sociale et d'éviter les rechutes.

La démarche de Jean-Pierre FALRET, qui avait pour objectif de reconnecter le malade psychique à la société, m'a rendu moins creuses les injonctions contemporaines à propos de la réinsertion sociale¹.

A.D., résidente du Foyer FALRET



Jean-Pierre FALRET a été un grand homme, novateur pour l'époque avec la volonté de soutenir les malades en les accueillant dans un refuge, et non un lieu d'exclusion. Il aurait fallu cependant qu'il change davantage les mentalités de la société en plus de ses appels à la charité. Aujourd'hui, il reste beaucoup à faire, notamment au niveau de la protection des jeunes contre le harcèlement à l'école. Il faudrait aussi informer et sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, et les parents sur la fragilité et les troubles psychologiques. Quant au niveau des politiques, il y a vraiment des débats à mener sur la santé mentale.

H.B., résidente du Foyer FALRET



1. Extrait du Compte rendu *Des Historiennes en Herbe au Foyer FALRET - Vivre au Foyer FALRET : hier, aujourd'hui, et voir l'avenir* – Auteurs : Joseph d'Hautefeuille et huit résidentes - Février 2017

Fondateur d'une société plus humaine il y a 175 ans

Bâtitteur aujourd'hui encore

1841

Hors des murs, un patronage d'un type nouveau

Pour Jean-Pierre FALRET, les soins ne doivent pas se limiter aux murs de l'institution médicale ; il créé dès 1841 une société pour venir en aide à « ces pauvres, abandonnés par leur famille et par la société, [...] à [les] soulager des misères présentes, à donner du secours, du travail, un asile même ; [avec un] but plus important à proposer, celui de remédier aux causes particulières de leur infortune [...] ils doivent avant tout chercher à les réconcilier avec leurs familles, ils doivent les faire accepter par la société en provoquant l'intérêt sur leur malheur, en persuadant par l'autorité de leur expérience, aux personnes qui peuvent leur donner un emploi, qu'elles sont très aptes à le remplir, et qu'elles méritent toute confiance ».

Extrait du rapport du comité administratif au conseil général de l'Œuvre, séance du 25 mars 1845



Jean-Pierre FALRET
Pionnier du médico-social

Autrefois, enfermés entre les murs de l'asile, aujourd'hui enfermés entre les murs de prisons ou prisonniers de la rue.



Repère

La notion de Handicap émerge dans les années 80 tandis que la prise en compte officielle du Handicap Psychique date de la Loi Handicap du 11 février 2005, laquelle qualifie le handicap comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

2016

Des parcours de soins toujours cloisonnés, insuffisamment intégrés dans la société

La France accuse encore un manque de réseaux de services de santé mentale intégrés dans le système habituel sanitaire et social de la Cité, selon le CCOMS qui cite le secteur psychiatrique de la banlieue Est de Lille, validé par l'OMS, comme exemple de bonne pratique. La fermeture des lits en hôpital devait permettre aux malades d'être suivis au cœur de la ville. Or, par manque de lieux de vie et de soins, beaucoup se retrouvent dans la rue ou en prison après avoir commis un délit, lié la plupart du temps à leur état mental. Certains s'isolent chez eux, non soignés, d'autres sont portés à bout de bras par leurs parents tant que ceux-ci le peuvent.

« Nos enfants sont pauvres, fragiles, ils ont besoin d'aide. Il faut monter des dispositifs dans la société civile pour eux. Il n'y a rien pour eux après l'hôpital et on les retrouve dans la rue. Mon fils a couché sous les ponts ! On tente de tisser des liens pour prévenir l'exclusion mais qu'y aura-t-il après notre départ ? »

Pour répondre aux besoins actuels, la FONDATION FALRET préconise la création de dispositifs de dépistage et de prévention des troubles psychiques ainsi que des structures sociales et médico-sociales pour améliorer l'accès et la continuité des soins des personnes et favoriser leur intégration sociale et professionnelle.

« Les Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM) sont plébiscités tant par les professionnels de santé mentale que par les usagers »

Dans le Rapport d'évaluation Plan psychiatrie-santé mentale 2011-2015, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) souligne par ailleurs l'importance de « soutenir le développement des CLSM, en les positionnant comme un outil de gouvernance partagé et démocratique des politiques locales de santé mentale et en assurant le financement de postes de coordonnateur des CLSM (ARS-collectivité territoriale) ».

Hier La charité, l'alliée du combat initié par notre fondateur

Les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Œuvre sont une préoccupation majeure dès le 19^e siècle pour venir en aide aux femmes aliénées au sortir de l'hôpital, leurs enfants, puis aux hommes à partir de 1849.

À l'époque, l'ŒUVRE FALRET reçoit des subventions mais doit aussi collecter des fonds privés : cotisations de membres, sermons de charité, loteries.

Elle bénéficie du soutien entre autres de l'homme politique et religieux Henri Lacordaire, de médecins aliénistes comme Félix Voisin ainsi que de nombreux intellectuels, politiques, financiers, personnes de la haute société et de la famille royale sous Louis-Philippe. Le ministre Jules Dufaure a ainsi proposé que la Société de Patronage soit reconnue d'utilité publique, ce qui fut fait le 16 mars 1849.



A screenshot of a crowdfunding page. At the top, it says 'Projet réussi'. Below is a photo of a group of people standing in front of a building. The main text reads 'Un auvent à remplacer pour le Foyer FALRET (75)'. Below that, it says 'Objectif 11500 €' and 'Voir le projet'. At the bottom, there is a progress bar that is 100% full and a heart icon with the number 26.

2016
La collecte de
fonds à l'heure
du digital

En 2016, l'association a perçu 81% de fonds publics et 19% de fonds privés. Le mécénat et la collecte auprès des donateurs restent indispensables pour contribuer au bien-être du public accueilli.

Ainsi, en 2016, l'association a fait appel au *crowdfunding* ou financement participatif pour la construction d'un nouvel auvent au Foyer FALRET.

L'objectif était de collecter 11 500 euros en 90 jours sur la plateforme les Petites Pierres qui lutte contre le mal-logement. Grâce à la générosité des contributeurs sur Internet, l'intégralité des dons perçus a permis de renouveler et de sécuriser le lieu principal de rencontre au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

L'ŒUVRE FALRET et la FONDATION FALRET

Deux acteurs complémentaires pour une société inclusive

L'action FALRET s'articule aujourd'hui entre l'association ŒUVRE FALRET et la FONDATION FALRET pour valoriser l'importance de la santé mentale de tous et favoriser l'amélioration des conditions de vie des personnes en souffrance psychique à l'échelle nationale.

L'association et la fondation plaident pour **une amélioration en France des services de santé mentale et pour la prise en compte des mesures qui s'imposent en matière de lutte contre la stigmatisation des personnes touchées par un trouble psychique.**

Leurs programmes comprennent le développement de services d'accueil et de soutien aux personnes en souffrance et leurs proches ainsi que la recherche-action, l'innovation de bonnes pratiques et la sensibilisation des citoyens de notre pays.

Tous ces projets prennent en considération la personne en tant qu'acteur dans le processus de rétablissement, de citoyenneté et d'inclusion dans la société.

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que **25 % de la population** mondiale est concernée à un moment ou un autre de sa vie par un trouble mental.

2. The World Health Report 2001 Mental Health: New Understanding, New Hope Geneva: World Health Organisation, (2001) et OMS Europe 2006



La FONDATION FALRET

Améliorer les conditions de vie des personnes en souffrance psychique

La FONDATION FALRET nourrit la conviction que les personnes souffrant de troubles psychiques ont un rôle à jouer pour contribuer à l'évolution de notre société.

La FONDATION FALRET est portée par des valeurs humanistes ; elle met son expertise et son engagement au service de l'intégration pleine et égale des personnes souffrant de troubles psychiques, dans le respect de leur altérité et l'écoute de leurs besoins spécifiques liés à la maladie mentale.

La Fondation s'appuie sur un réseau d'experts pour participer à la construction d'une société inclusive, adaptée aux réalités de vie des personnes en souffrance psychique, qui apporte la diversité de solutions nécessaires à leurs besoins.



Pour **plus de 7 Français sur 10**

les problèmes de santé mentale ont un impact significatif sur la situation sociale, économique ou professionnelle des personnes : isolement, précarité, perte d'autonomie, difficulté relationnelle et professionnelle, obligation de cacher sa maladie pour ne pas être rejeté...

Baromètre IPSOS / FONDATION FALRET 2017
Focus sur la santé mentale dans la sphère professionnelle

Renouer avec l'œuvre initiée par le Docteur FALRET au niveau sociétal

Donner aux personnes en souffrance psychique les moyens de se réhabiliter socialement est une responsabilité à l'impératif réciproque : celui de la transformation même de notre société.

Celle-ci doit, elle aussi, changer son regard, s'engager dans sa propre dynamique de réhabilitation pour favoriser et accepter la participation de la personne exclue ou en difficulté comme sujet de droit, acteur social, reconnaissant et valorisant sa richesse et ses talents.

Cette mutation se joue à tous les niveaux !

3 piliers de développement

Une synergie fondamentale pour agir en profondeur sur la société

- Valoriser la santé mentale, informer et lutter contre la stigmatisation et l'exclusion
- Développer la Recherche-Action, améliorer la prise en charge actuelle
- Favoriser l'innovation des pratiques d'accompagnement, essayer des actions pertinentes et reproductibles



Les savoir-faire du social et du médico-social doivent accompagner la société au changement

Une réelle ingénierie de la réflexion politique est nécessaire : quelle place donne-t-on à la fragilité et au handicap dans une société moderne ?

Il est de notre responsabilité et de notre citoyenneté de mener une réflexion institutionnelle tenant compte des innovations du corps social.

Marie-Anne Montchamp,
Ancienne Secrétaire d'État en charge des personnes handicapées - Table ronde de la FONDATION FALRET - 14 mars 2017



L'ŒUVRE FALRET

Accompagner la personne dans la construction de sa vie

L'ŒUVRE FALRET est portée par la conviction qu'en dépit des obstacles engendrés par la maladie, les traumatismes et accidents, chacun peut avec une aide appropriée (re)construire sa vie pour trouver sa place dans la société et se réaliser.

L'ŒUVRE FALRET défend des valeurs d'hospitalité, de solidarité et de respect pour la personne dans toute sa singularité : ses besoins, aspirations, ressources et sa spiritualité. Son action s'inscrit dans l'affirmation que chacun mérite d'être reconnu dans toutes les dimensions de sa vie et peut trouver une « *utilité sociale, point central de la citoyenneté* »³.

L'association met son expérience et son savoir-faire au service de différents types d'actions pour permettre à des adultes concernés par la maladie, le handicap, ou traversant un épisode de détresse de se rétablir et d'exercer leur citoyenneté dans notre société. Elle intervient également dans le champ de la protection de l'enfance.

Faire avec et pour la personne

Croire en la personne, tel est le postulat de l'association qui s'efforce de l'accueillir, de l'épauler dans son cheminement afin de l'aider à être actrice de sa vie. **C'est autant grâce à sa force, ses richesses intérieures, qu'au soutien des professionnels et de son entourage qu'elle se construit et met en œuvre ses capacités de résilience pour avancer avec la maladie ou après des épreuves.**

Professionnels et bénévoles ont un rôle à jouer pour lui permettre de s'inscrire à son rythme et selon son projet, dans une vie sociale, culturelle et économique, afin d'y vivre avec la plus grande autonomie possible.

Pour l'ŒUVRE FALRET, l'enjeu est de proposer un accompagnement individualisé, et dans la durée, respectueux de l'intégrité de la personne, de ses fragilités et capacités. Le professionnel est un partenaire qui sait donner confiance et étayer le parcours de la personne en cherchant avec elle des solutions mais plus encore, en lui transmettant des moyens pour se former aussi à vivre avec la maladie, se soigner, développer ses potentiels pour entamer un processus de rétablissement et s'inscrire dans un processus d'*empowerment* : prendre le contrôle sur sa vie, participer aux décisions la concernant tout en s'armant pour participer et contribuer effectivement à la collectivité.

L'équipe des professionnels a une attitude formidable, cherchant toujours à nous rendre le sourire. Elle sait être présente quand nous en avons besoin, se mettre en retrait quand cela est nécessaire. C'est un précieux appui qui nous permet d'être les acteurs de nos vies.

I. G., résidente du Foyer FALRET



Le rétablissement, c'est permettre à la personne d'aller le plus loin possible dans ses possibilités, c'est aussi ça être citoyen.

Dr. Laurent El Ghozi
Chirurgien, Maire
adjoint de Nanterre et
Président de l'asso-
ciation Élus, santé
publique et territoires
- Cap Sur la Santé
Mentale 2016 de la
FONDATION FALRET



La reconnaissance
et la considération
jouent un rôle
essentiel dans le
retour à la société.

J. d'H., accompagnateur
social au Foyer FALRET



3. Recherche usagère coopérative *De l'usager à l'usagent : Transformation du rapport de l'individu à l'institution et recomposition usagère des gouvernances dans l'action sociale* - Page 38

Service Appui'S 1

4, passage Geffroy Didelot 75017 Paris | 01 44 70 92 92

Le Service Appui'S intervient dans le cadre du groupement solidaire -ACE- auprès de personnes en situation de handicap psychique en proposant des actions de bilan, d'élaboration de projets professionnels et d'accompagnement dans ou vers l'emploi.

Nombre de mesures autorisées : 195

Insertion professionnelle



SAVS Paris

Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAVS Paris 17 1

135, rue de Saussure 75017 Paris | 01 48 88 86 90

SAVS Paris 12 2

1 bis, impasse Druinot 75012 Paris | 01 55 78 88 17

Le SAVS PARIS accueille, sur deux sites, des personnes en demande d'aide et d'accompagnement. Le contact régulier avec l'équipe permet à la personne de maintenir les liens dont elle a besoin avec l'extérieur pour gagner en autonomie tout en étant épaulée dans les gestes essentiels de la vie pour rester à domicile.

Nombre de places autorisées : 95

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique
Orientation de la CDAPH

Insertion sociale



Foyer FALRET 3

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

50, rue du Théâtre 75015 Paris | 01 56 77 20 00

Appartements Espérance FALRET

28, rue Darcet 75017 Paris | 01 45 22 65 60

Établissement historique de l'association, le Foyer FALRET créé en 1863, héberge des femmes et apporte un accompagnement pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle. Son service Espérance FALRET propose en outre à des hommes et des femmes un accompagnement vers le logement à travers l'expérimentation d'appartements communautaires puis de logements individuels.

Foyer FALRET : 106 places, réparties sur deux sites

Population accueillie : femmes seules, âgées de 18 à 60 ans, en souffrance psychique / difficultés psycho-sociales, suivies médicalement à l'extérieur - Demandes d'admission issues du SIAO

Appartements Espérance FALRET : 23 places dans Paris (14 places en appartements partagés et 9 places en studios individuels)

Population accueillie : hommes et femmes, âgés de 18 à 40 ans

Les Marmousets 1

Maison d'Enfants à Caractère Social

40, cité des Fleurs 75017 Paris | 01 46 27 11 20

Service de préparation à l'autonomie en appartements partagés

93, rue de la Chapelle 75018 Paris | 01 77 11 52 36

La maison d'enfants Les Marmousets veille à protéger sur le plan physique et moral les enfants qui lui sont confiés*. L'équipe travaille à développer leur éducation et leur bien-être en lien avec les acteurs du secteur ainsi qu'à préparer un retour dans le milieu d'origine. Son Service de préparation à l'autonomie mène un travail psycho-socio-éducatif auprès de 10 adolescents, âgés de 16 à 21 ans, dans trois appartements.

*par l'ASE ou placés par ordonnance du Juge pour Enfants

Nombre de places autorisées : 54 (arrêté du 26/02/2013)

Population accueillie : jeunes (garçons et filles) de 6 à 21 ans

Protection de l'enfance



Sièges 1

ŒUVRE FALRET
FONDATION FALRET

**49, rue Rouelle
75015 Paris**

| 01 58 01 08 90

www.falret.org

www.fondation-falret.org

Paris



Résidence Castagnary 4

Logements d'insertion

15, rue Castagnary 75015 Paris | 01 45 33 46 64

La Résidence Castagnary accueille des personnes en difficultés économiques et psychosociales à qui elle permet d'occuper un logement transitoire, en tant que locataire, tout en bénéficiant d'un accompagnement social pour se préparer à intégrer et habiter un logement durable.

Nombre de places autorisées : 23 logements (21 logements rue Castagnary - 2 logements rue Léon Lhermitte)

Population accueillie : personnes seules, couples avec ou sans enfant(s)

Résidence du Dr. Arnaud **1**
Maison d'Accueil Spécialisée
52, rue Riquet 75019 Paris
| 01 53 26 53 80

La Résidence du Docteur Arnaud accueille de manière durable des hommes et femmes en situation de handicap psychique. Un accompagnement éducatif, social et médical leur est proposé. La résidence dispose également d'une unité de vie pour six adultes avec un Trouble du Spectre Autistique.

Nombre de places autorisées : 57 places d'hébergement complet dont 1 place d'accueil temporaire et 5 places d'accueil de jour

Population accueillie : personnes adultes, en situation de handicap psychique, personnes présentant un Trouble du Spectre Autistique - Orientation de la CDAPH

SAMSAH **2**
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
27/ 29 rue Pajol 75018 Paris
| 01 44 65 66 59

Ce service s'adresse à des adultes pour qui la vie au domicile requiert un accompagnement régulier. Il propose un étayage aux personnes dans leur quotidien et veille au suivi médical et paramédical en milieu ouvert, contribuant au maintien à domicile, favorisant la restauration des liens familiaux, sociaux et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Nombre de places autorisées : 43

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation CDAPH

Itinéraires FALRET MASP **5**
Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
27/ 29, rue Pajol 75018 Paris
| 01 44 65 66 50

Itinéraires est un service qui assure le suivi de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) pour les personnes qui perçoivent des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité sont menacées par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources. Son objectif est de favoriser le retour à l'autonomie par des actions sur le budget, le logement, la santé, l'insertion sociale et professionnelle.

Nombre de mesures autorisées : 100

Arrondissements couverts : 8, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19

Médico-Social

Résidence Marie Laurencin **6**

Foyer de Vie

114, rue du Temple 75003 Paris | 01 75 43 19 20

La résidence offre un lieu de vie au cœur de la ville, différencié des lieux de soins, aux personnes ne pouvant pas exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ce foyer leur procure un hébergement et un accompagnement à la vie quotidienne pour permettre l'acquisition d'une autonomie dans différents domaines ainsi que des activités ludiques, éducatives et sociales.

Nombre de places autorisées : 20

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

Résidence Delaître **7**

Résidence Accueil en logements diffus

5, rue Delaître 75020 Paris | 09 79 72 13 90

La Résidence Accueil constitue une réponse sociale, destinée à stabiliser et insérer des personnes dans un logement durable au sortir d'une prise en charge du secteur sanitaire ou social avec l'aide régulière d'un travailleur social.

Nombre de places autorisées : 12 (T1 et T2 sur cinq sites)

Population accueillie : personnes adultes en situation de fragilité psychique - Demandes d'admission via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 75

Ariane-FALRET **8**

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

11, rue des Prairies 75020 Paris | 01 43 58 86 86

Le service de protection juridique des majeurs Ariane-FALRET est mandaté pour gérer le patrimoine et les ressources d'adultes, vivant à domicile ou en établissement, dans l'impossibilité de pourvoir seuls à leurs intérêts en raison de leurs troubles psychiques.

Les différentes mesures visant à protéger la personne et ses biens sont : la sauvegarde de justice (mesure d'urgence à caractère provisoire), la curatelle (mesure d'assistance) et la tutelle (mesure de représentation).

Nombre de mesures autorisées : 746

Au Petit Colibri **3**

Entreprise Adaptée L'ENVOL

36 rue du Château des rentiers 75013 Paris | 01 44 06 49 88

La cafétéria Au Petit Colibri est l'enseigne commerciale de L'ENVOL, créée pour permettre à ses travailleurs d'expérimenter leur métier en milieu ordinaire.

Nombre de places : 4

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans - Orientation CDAPH



Le Colibri **2**

Établissement et Service d'Aide par le Travail

58, rue du Dessous-des-Berges 75013 Paris

| 01 56 61 72 72

www.lecolibri-paris.com

L'ESAT Le Colibri assure des prestations de traiteur ; il fabrique et livre aussi près de 1 300 repas par jour aux collectivités et aux particuliers dans Paris. Dans cet espace d'apprentissage et d'exercice professionnel, les travailleurs encadrés par des professionnels peuvent développer leurs compétences avec des stages, formations ou détachements à long terme en entreprise, selon un projet professionnel individualisé.

Nombre de places : 56

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans - Orientation CDAPH

La Marcotte 9

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

1 bis, rue de Limoges 78000 Versailles | 01 39 51 01 00

La Marcotte héberge et accompagne des personnes exclues ou menacées d'exclusion, en raison de leur souffrance psychique ou de leurs difficultés sociales. Cet établissement non médicalisé propose un accueil temporaire sous forme d'hébergement en logements diffus avec un accompagnement personnalisé pour accéder ou recouvrer une autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Nombre de places : 58 places en hébergement collectif ou individuel dont 7 pour enfant (0-2 ans) né au cours du séjour (23 logements sur 17 sites et 8 communes)

Population accueillie : femmes et couples de 18 à 30 ans - Orientation SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) des Yvelines

Résidence La Colline 10

Foyer d'Hébergement

2 bis, rue Francisco Ferrer 78210 St-Cyr-l'École | 01 30 07 23 00

La Résidence La Colline propose à des adultes qui exercent une activité pendant la journée, en ÉSAT, en milieu ordinaire ou dans une Entreprise Adaptée, un hébergement et un accompagnement socio-éducatif au sein d'une structure collective pour acquérir une autonomie sociale, notamment grâce à la participation à la vie du foyer.

Nombre de places autorisées : 35 places (30 en résidence et 5 en studio ordinaire)

Population accueillie : personnes entre 18 et 60 ans en situation de handicap psychique avec un projet professionnel - Orientation de la CDAPH

SAVS Montaigne 11

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

7, rue Pasteur 78330 Fontenay-le-Fleury | 01 30 14 12 60

La mission du SAVS Montaigne est de favoriser l'insertion ou la réinsertion des personnes souffrant de handicap psychique, dans le tissu ordinaire de la vie sociale et/ ou professionnelle.

Nombre de places autorisées : 40

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées d'au moins 18 ans, résidant dans le département des Yvelines - Orientation de la CDAPH

Équipe Mobile Passerelle 12

7, rue Pasteur 78330 Fontenay-Le-Fleury | 06 85 99 19 16

L'Équipe Mobile Passerelle intervient pour favoriser le maintien et le bien-être des personnes en difficultés psychiques dans leur logement, sur demande du bailleur social.

Nombre de mesures autorisées : 20

Population accueillie : secteur Yvelines Sud correspondant aux villes allant de Versailles à Rambouillet et géré par l'Agence Les Résidences Yvelines Essonne de Plaisir.

ALFAPSY 1

Conseil et Formation en Santé Mentale

39, av. de l'Europe 91210 Draveil

| 01 69 39 24 50

www.alfapsy.fr

SAMSAH 78 3

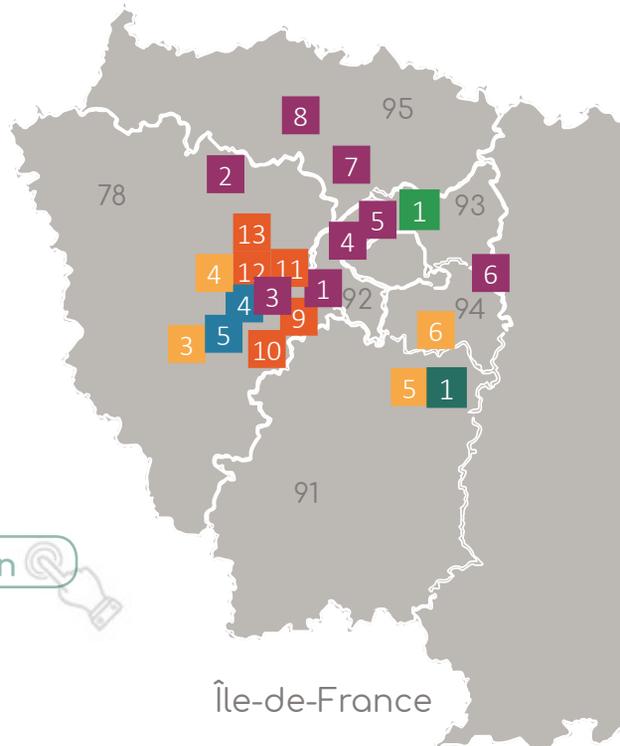
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

19, rue du Moulin 78690 Les-Essarts-Le-Roi | 01 61 39 55 10

Le SAMSAH contribue à la réalisation du projet de vie de la personne par un accompagnement médical et social adapté à ses besoins, en proposant les moyens nécessaires pour vivre le mieux possible à domicile et dans la Cité.

Nombre de places : 25

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique orientées par la MDPH, âgées de 18 ans à plus de 60 ans (avec dérogation)



Formation

Insertion sociale

Médico-Social

Résidences Les Sources

Foyer de Vie Occupationnel

Foyer d'Accueil Médicalisé

28, rue de la Démènerie 78330 Fontenay-Le-Fleury | 01 30 07 15 60

La structure comprend sous un même toit un Foyer de Vie Occupationnel (FVO) et un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

Le FVO accueille quarante adultes ne pouvant pas exercer d'activité professionnelle, à qui il apporte les prestations éducatives et thérapeutiques indissociables pour favoriser leur bien-être et leur autonomie. Le FAM procure en plus un accompagnement médical et paramédical à ses vingt résidents.

Nombre de places autorisées : 40 places au FVO - 20 places au FAM

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique Orientation de la CDAPH

Résidence du Dr. Jules FALRET 5

Foyer d'Accueil Médicalisé

39, av. de l'Europe 91210 Draveil
| 01 69 39 24 50

La Résidence accueille en principe des personnes un peu moins dépendantes que celles hébergées en Maison d'Accueil Spécialisée mais dans la pratique, les publics sont sensiblement les mêmes ; une équipe pluridisciplinaire veille à leur offrir un lieu de vie rassurant et stimulant pour une autonomie et une vie sociale accrues avec une prise en charge des soins en lien avec les équipes soignantes des secteurs psychiatriques.

Nombre de places autorisées : 70 places (56 places d'hébergement complet, 2 places d'accueil temporaire, 12 places d'accueil de jour)

Population accueillie : personnes adultes, en situation de handicap psychique
Orientation de la CDAPH

Résidence du Dr. Paul Gachet 6

Maison d'Accueil Spécialisée

10-14 avenue du chemin de Mesly 94000 Créteil
| 01 48 84 62 59

La Résidence ouverte en juillet 2013 accueille de manière permanente des hommes et femmes, sans limite de durée, tant que leur état de santé physique le permet. Elle assure à ces adultes un cadre de vie adapté et convivial, permettant la continuité des soins et offrant une alternative à l'hospitalisation de longue durée grâce à un accompagnement médical, paramédical, socio-éducatif et culturel.

Nombre de places autorisées : 57 (48 places d'hébergement complet, 3 places d'accueil temporaire, 6 places d'accueil de jour)

Population accueillie : personnes adultes, en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

Insertion professionnelle

ÉSAT COTRA 4

Établissement et Service d'Aide par le Travail

7, rue Georges Besse 78330 Fontenay-le-Fleury | 01 30 07 10 00

www.esat-cotra.com

L'ÉSAT COTRA procure à ses travailleurs un cadre de travail protégé, tenant compte de leurs capacités et potentiels, pour préparer leur insertion sociale et/ou professionnelle. L'ÉSAT travaille à fournir à ses clients des prestations (neuf types de prestations) répondant aux exigences d'un marché en constante évolution et à proposer à ses travailleurs des activités et formations satisfaisant leur projet professionnel tout en s'ajustant aux contraintes économiques.

Nombre de places : 105

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans - Orientation de la CDAPH

SAS 5

La Section d'Adaptation Spécialisée accompagne des adultes désirant intégrer un Établissement et Service d'Aide par le Travail pour qui le projet d'insertion ou de maintien à temps plein n'est pas en adéquation avec leurs capacités du moment et nécessite une préparation progressive. La SAS accueille également les travailleurs ne pouvant plus se maintenir dans leur activité professionnelle au sein de l'ÉSAT COTRA et qu'il faut réorienter.

Nombre de places : 8

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans - Sur notification de la CDAPH

Sanitaire

BIPOL FALRET 1

Centre de Jour (ouverture fin 2017)

2 / 8, rue Albert Dhalenne
93340 Saint Ouen

Entraide

Groupes d'Entraide Mutuelle

L'ŒUVRE FALRET gère huit Groupes d'Entraide Mutuelle.

Ces lieux d'accueil aident à rompre l'isolement en offrant des espaces conviviaux de rencontres et d'activités. Proposant des temps de détente et de loisirs pour dynamiser la vie quotidienne, les GEM favorisent la restauration des liens sociaux et l'exercice de la citoyenneté de leurs adhérents, ces derniers gérant eux-mêmes ces espaces associatifs, avec l'aide d'animateurs et de bénévoles.

Nombre de places : entre 50 et 80 par GEM

Population accueillie : personnes en souffrance psychique, à partir de 18 ans

GEM CRÉATIONS 1

11, rue Edme Frémy
78000 Versailles
| 01 39 46 52 05 - Port. : 06 30 04 13 31

GEM AVENIR 2

9, rue Henri Dunant
78130 Les Mureaux
| 09 72 41 86 70

GEM ÉQUILIBRE 3

106, rue de Versailles
78150 Le Chesnay
| 01 39 43 52 97 - Port. : 06 74 97 60 59

LE BON ACCUEIL 4

10 rue Jean-Baptiste Lebon
92000 Nanterre
| 09 84 12 27 36

GEM LE CLUB 5

9, rue Etienne Marcel
92250 La Garenne Colombes
| 01 57 67 77 70

GEM « J'AIME LE GEM » 6

17, Baüyn de Perreuse
94120 Nogent-sur-Marne
| 01 48 77 02 95 - Port. : 06 47 87 77 51

GEM Y CROIRE 7

25 rue Alfred Labrière
95100 Argenteuil
| 09 53 14 50 10

GEM « POINT D'ATTACHE » 8

3 quai Bucherelle
95300 Pontoise
| 06 47 87 77 35

3.

FALRET

|L'ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ
MENTALE, ENJEU DE SOCIÉTÉ ET
DE SANTÉ PUBLIQUE|



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien

Informer et sensibiliser notre société aux enjeux de la santé mentale pour construire une société inclusive

Répondre au besoin d'information des Français

La FONDATION FALRET mène un programme d'information sur la santé mentale avec différentes opérations pour sensibiliser l'opinion publique comme le village d'information Cap sur la Santé Mentale (Cf. p.28). La tenue d'une conférence durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale en mars 2016 et la diffusion aux médias nationaux d'un baromètre, réalisé avec l'Institut IPSOS, ont également permis de faire état des connaissances des Français et de leurs attentes en termes de prévention et de prise en charge.



71 % des Français s'estiment mal informés sur les questions de santé mentale et témoignent d'une aspiration à mieux les connaître et les comprendre.

61 % d'entre eux pensent qu'une personne souffrant de problèmes de santé mentale adopte fréquemment un comportement dangereux envers les autres⁴.

Cette perception erronée nourrit stigmatisation et exclusion sociale.

57 % des Français jugent que la prise en charge dans le système de santé est insatisfaisante.

Sondage IPSOS / FONDATION FALRET 2016
Santé Mentale : dépasser les stigmatisations, quelles pistes d'action ?

Pistes explorées

Favoriser l'émergence de la **Recherche-Action** pour améliorer les pratiques d'accompagnement (Cf. p.32)

Expérimenter de **nouveaux dispositifs**

Équipe Mobile Passerelle (p.45), BIPOL FALRET (p.46), Séjours de soutien aux aidants (p.48), Centre d'Empowerment (p.51).



Un fonds audiovisuel pour informer professionnels et grand public

La FONDATION FALRET met à disposition du public un fonds de plus de 400 vidéos sur le handicap et la psychiatrie, constitué par le Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM) depuis 40 ans. Destinés à l'ensemble des acteurs du champ de la psychiatrie, du social ou du médico-social ainsi qu'à toute personne vouant un intérêt au sujet, ces supports sont des outils de référence pour sensibiliser ou se spécialiser, couvrant le champ de la petite enfance jusqu'à celui de la personne âgée.

La FONDATION FALRET, partenaire du Festival Psy de Lorquin

Depuis 1977, le Festival Psy de Lorquin, organisé par le CNASM, présente chaque année des réalisations audiovisuelles de professionnels de l'image, du soin, mais également d'associations, de familles ou d'usagers dans le champ de la santé mentale. Cette volonté de laisser à chacun le pouvoir de s'exprimer, permet une liberté de ton, de format et de sujet qui fait l'originalité de ce festival depuis 40 ans.

4. En réalité, les statistiques de violence montrent le contraire puisqu'elles représentent seulement 3 à 5 % des actes de violence faite à des tiers. Au contraire, les personnes souffrant d'un trouble psychique sont très vulnérables et retournent souvent cette violence contre elles-mêmes. Inserm.

Sensibiliser notre société et ses dirigeants

Grâce au mécénat d'entreprise, la FONDATION FALRET a organisé les 10, 11 et 12 mai 2016 l'évènement Cap sur la Santé Mentale sur le Parvis de la Défense (92).

Cette opération ouverte au grand public, inédite en France, a réuni près de 2000 personnes venues assister aux conférences et animations sur le handicap psychique dans la société et le milieu professionnel.

Avec 12 tables rondes -des experts engagés à tous les niveaux de la société, ainsi qu'un grand nombre de personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET et ses professionnels- la tenue de ces trois jours a été saluée pour sa qualité et sa richesse. Forte de son succès, cette opération de sensibilisation sera reconduite en 2018.



En **2016**, parmi ses actions de plaidoyer significatives, la FONDATION FALRET a remis un rapport de pistes d'actions concrètes au gouvernement pour que notre société soit mieux adaptée aux réalités de vie des personnes en souffrance psychique.



La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique mais c'est plus encore un enjeu de société. Agir pour une santé mentale positive, cela ne se résume pas à l'absence de maladie. C'est agir pour la cohésion de nos sociétés et contribuer ainsi à réduire les inégalités sociales, la perte de chance et l'isolement. Nous sommes tous concernés de près ou de loin par la santé mentale.



Marie-Anne Montchamp,
Ancienne Secrétaire d'Etat en
charge des personnes
handicapées
Table ronde de la FONDATION
FALRET - 14 mars 2017



Lutter contre la discrimination et l'exclusion

Les représentations des personnes souffrant de troubles psychiques nuisent considérablement à leur rétablissement et leur intégration sociale et professionnelle.

Les stéréotypes sont véhiculés par la culture populaire, les médias et sont prégnants à tous les niveaux de la société. Souvent erronées, ces croyances alimentent un processus de stigmatisation en nourrissant nos attitudes et nos comportements discriminatoires comme le rejet social et l'exclusion. Celles-ci favorisent sur le plan personnel une baisse de l'estime de soi, la honte, le stress, et conduisent à l'isolement, au manque d'information, à l'inaccessibilité ou la rupture des soins et entraînent des difficultés d'intégration au niveau du travail, du logement avec souvent une marginalisation à la clé, une privation de liberté ou des suicides.

Programme Clefs d'Actions en Santé Mentale

La stigmatisation des personnes souffrant de troubles de santé mentale est un opposant sérieux aux dispositifs actuels visant à faire évoluer les regards et les pratiques tant vis à vis des conséquences de la maladie (handicap psychique reconnu) que sur la maladie elle-même et les personnes. Pour pallier le manque d'information mais aussi actionner les leviers pertinents, il est nécessaire de qualifier la part que représente la stigmatisation dans les regards et les pratiques et de mesurer les paramètres pouvant avoir des effets de blocages ou pouvant accélérer les risques d'échec de la prévention, de la prise en charge et de la réinsertion.

Les différentes étapes du programme Clefs d'Actions en Santé Mentale avec le soutien d'Humanis

- *Revue de littérature sur l'histoire de la santé mentale et analyse des modèles existants*
- *État des lieux : analyse qualitative en ligne (9 entretiens pilotes, 5 focus groupe)*
- *Étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon représentatif de près de 2000 personnes âgées de 18 ans ou plus, permettant de mesurer le niveau de connaissance et la vision sur le sujet*
- *Analyse des réactions, perceptions et attentes des personnes concernées*
- *Définition des pistes de progrès à destination des aidants et professionnels afin d'améliorer les pratiques d'accompagnement (panel et focus en ligne auprès de ces cibles)*
- *Construction de pistes de progrès avec les entreprises*

« Développer l'accessibilité pour le handicap psychique, c'est mieux informer la société et lutter contre les préjugés.⁵ »



5. Roselyne Touroude, Vice-présidente de l'UNAFAM, Cap sur la Santé Mentale 2016, FONDATION FALRET

Favoriser le changement des pratiques

ALFAPSY : Former à l'accueil des personnes en souffrance psychique

L'organisme de formation et de conseil en santé mentale ALFAPSY a été créé par l'ŒUVRE FALRET pour permettre aux professionnels du champ éducatif, social et médico-social ainsi qu'aux entreprises de mieux appréhender les répercussions des troubles psychiques afin de favoriser l'intégration des personnes en souffrance.

Favoriser la reconnaissance et le recours aux compétences des formateurs-pairs

Dans le cadre de ses modules de formation, ALFAPSY s'appuie sur l'expertise de professionnels, articulée avec celle de personnes présentant des troubles de santé mentale, formées à intervenir et co-animer. Les formateurs-pairs ont des savoirs expérientiels de la maladie et savent mieux que quiconque transmettre ce qui est vécu de l'intérieur. Ils sensibilisent ainsi au changement de posture nécessaire et au regard différent qu'il nous faut porter sur les personnes malades en s'appuyant sur leurs potentiels pour qu'elles puissent mener leur chemin.

Formations à destination de professionnels de tous secteurs confondus (2 jours)

- INITIATION À LA COMPRÉHENSION DES TROUBLES PSYCHIQUES
- COMMENT CONCILIER ÉMOTIONS, RELATIONS ET CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES
- EMPLOI ET TROUBLES PSYCHIQUES
- LES PRODUITS PSYCHO ACTIFS / USAGES ET MÉSUSAGES
- SITUATIONS DE VIOLENCE : COMMENT AGIR, RÉAGIR ?
- SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES EN INSTITUTION MÉDICO-SOCIALE

Parcours de formation continue

- PARCOURS EXPERT : PROFESSIONALISATION CONTINUE SUR 18 MOIS (20 JOURS)
- PARCOURS FONCTION D'ACCUEIL : AGENT D'ACCUEIL, SECRÉTARIAT, CHARGÉ/E DE RELATION, AGENT D'INFORMATION, HÔTE/ESSE, RÉCEPTIONNISTE (10 JOURS)

ALFAPSY 39, avenue de l'Europe 91210 Draveil
Tél. : 01 69 39 24 51
fzimmer@alfapsy.fr

www.alfapsy.fr



Ce qui est enthousiasmant dans ce projet, c'est que l'on donne la parole aux personnes elles-mêmes atteintes de troubles psychiques. Un vrai changement de position qui nous transforme en "sachants" et en "aidants". Nous sommes rémunérés au même taux horaire que les formateurs professionnels, ce qui est extrêmement valorisant. Désormais, nous ne travaillons plus "malgré" notre souffrance mais "avec" notre souffrance. Quant aux professionnels, ils ne travaillent plus "pour" nous mais "avec" nous.



Elisabeth Damiani,
Formateur-pair



Cette formation devrait servir de base à tout professionnel du secteur médico-social.

Il y a un parfait équilibre entre la théorie et les exercices pratiques qui consolident l'apport théorique.

Ce module a été un véritable électrochoc sur la perception de la personne vivant avec un trouble psychique.

Accompagner les entreprises dans l'inclusion professionnelle des personnes en souffrance

Le Service Appui'S intervient auprès de personnes en situation de handicap psychique en proposant différentes prestations d'aide à l'insertion ou au maintien dans l'emploi.

« Avec la maladie, il y a un travail biographique à faire pour (re) construire son projet professionnel parfois brisé net par celle-ci. Ensemble, nous travaillons à restaurer l'image de la personne et à comprendre pourquoi et comment elle souhaite renouer avec une activité professionnelle afin de définir des aménagements de poste, s'ils sont nécessaires. La pathologie peut toucher à l'organisation du travail - plus difficile que l'aménagement du matériel - mais il existe des techniques cognitives et organisationnelles pour pallier les difficultés rencontrées comme la gestion du stress.

Même avec certaines fragilités, ces personnes ont beaucoup de potentiels et de ressources, et les entreprises peuvent compter sur elles et leurs compétences réelles.

L'inclusion professionnelle nécessite que les entreprises soient accompagnées au changement

Pour que ces personnes puissent donner la pleine mesure de leur richesse humaine et professionnelle, il est nécessaire d'appuyer les entreprises dans cette relation d'accueil et d'adaptation mutuelle. Le milieu professionnel est un univers extrêmement normé, avec des codes implicites que tout le monde respecte tacitement. Les personnes en souffrance psychique bouleversent parfois les standards relationnels et peuvent mettre ainsi mal à l'aise leurs collègues et laisser le manager désemparé.

Avec le handicap psychique, l'aménagement de poste n'est pas matériel mais humain. Pour que ces hommes et femmes apportent leur plus value à l'entreprise, nous devons les reconnaître pour leurs compétences et surtout, les accepter dans leur globalité et leur singularité. »

Felisa Blanco, Directrice du Service Appui'S

Pour **7 Français sur 10** les problèmes de santé mentale ont un impact négatif sur la situation sociale et professionnelle.

74 % des Français pensent que les personnes souffrant de maladies mentales sont davantage en échec professionnel.

58 % jugent qu'elles se font davantage licencier par leur employeur.

76 % pensent que les employeurs ne permettent pas suffisamment aux salariés qui souffrent de problèmes de santé mentale d'être accompagnés et aidés sur leurs lieux de travail.

2,6 millions de personnes sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des personnes handicapées en 2016.

927 000 personnes handicapées sont sur le marché de l'emploi.

Le taux d'emploi des personnes ayant un handicap psychique ou mental est de 25 % (alors que la moyenne est de 35 %).



Comblent le retard français en santé mentale avec la Recherche-Action

Favoriser le transfert et l'expérimentation de pratiques nouvelles

Avec une prise en charge individuelle et collective centrée encore exclusivement sur la psychiatrie, la France accuse un retard important. Pour contribuer à la structuration de la recherche sur les maladies mentales et les pratiques de l'accompagnement, la FONDATION FALRET se consacre à la recherche de solutions nouvelles avec le développement de recherches sans exclusive disciplinaire (neurologie, sciences sociales, psychiatrie...).

Promotion de la santé mentale, discipline de recherche faisant défaut dans le paysage scientifique français.

Les travaux financés par la FONDATION FALRET portent sur la réhabilitation et l'inclusion des personnes avec la définition d'outils conceptuels, de méthodes de mesure, d'évaluation, et des connaissances nouvelles.

Étude épidémiologique (descriptive et analytique) des problèmes de santé mentale en France et des inégalités sociales avec des préconisations de changements et d'évolutions.

Articulation de la formation à la recherche pour soutenir les professionnels de l'accompagnement dans l'acquisition de postures spécifiques, l'amélioration des pratiques en cours et l'inscription de nouvelles prises en charge à l'efficacité démontrée.

Essaimer en France les savoir-faire du social et du médico-social



La FONDATION FALRET mène un programme ambitieux destiné à améliorer la condition des personnes présentant un trouble de santé mentale.

Un des enjeux majeurs est l'émergence de la recherche sur les pratiques sociales et médico-sociales à l'œuvre dans l'accompagnement de ces personnes.

L'évaluation de notre savoir-faire actuel et son ajustement aux parcours des personnes et à la nature des pathologies, doivent être considérés comme une priorité.

Il y a sur notre territoire un vivier important de savoir-faire avec des aptitudes à la recherche inexploitées et des capacités d'innovation ne demandant qu'à être soutenues.

Voisiner en Santé Mentale

Projet du Laboratoire de recherche de l'Établissement public de santé Maison Blanche récompensé par la FONDATION FALRET en 2016

Cette étude ambitieuse d'identifier des pistes de progrès pour l'accès au logement de la personne vivant avec un trouble psychique, étape majeure pour son intégration dans la collectivité, à travers l'analyse comparative des expériences et besoins d'adultes concernés, et celui des acteurs associatifs de logements sociaux.



Professeur Christine Passerieux, Présidente du Conseil Scientifique de la FONDATION FALRET Professeur, PU-PH en psychiatrie, Chef du service de psychiatrie de Versailles, Directrice de l'équipe de recherche en santé publique sur les handicaps psychiques, cognitifs et moteurs à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Présidente du GIP Centre de Preuves en Psychiatrie et Santé Mentale.

4.

FALRET

|S'INSCRIRE DANS UNE
CO-CONSTRUCTION|



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien

Ouvrir les structures sur l'environnement pour favoriser l'intégration citoyenne

Dans son projet associatif, l'ŒUVRE FALRET rappelle que « protection et insertion forment ensemble l'approche en termes de réflexion et de créativité dans les services. Quels que soient les établissements et services, ils répondent toujours à une volonté d'ouverture sur le monde et la société, de promotion de réponses innovantes et performantes ».

Une implantation historique dans Paris

L'ŒUVRE FALRET est née quand Jean-Pierre FALRET décide en 1841 de ne pas limiter son action aux murs de l'institution en pourvoyant au sein d'un établissement « refuge, travail, soins et secours de la religion ; [...] le temps nécessaire pour retrouver une place dans la société ». Celui-ci, dans le quinzième arrondissement, porte maintenant le nom de Foyer FALRET avec le statut de CHRS.

Extrait du rapport du comité administratif au conseil général de l'Œuvre, séance du 25 mars 1845.

Aujourd'hui, les services et établissements de l'ŒUVRE FALRET sont implantés sur 7 des 8 départements d'Île-de-France et l'association développe de nouveaux projets sur le territoire français.

Par ailleurs, l'association et la FONDATION FALRET exercent un travail de représentation et de militance au niveau national.

Des services et établissements spécialisés dans le handicap psychique et les troubles autistiques

L'association, dans son développement, a su adapter les structures existantes du social et médico-social à la spécificité des troubles psychiques ; elle est à l'origine de la première Maison d'Accueil Spécialisée à Paris, la Résidence du Dr. Arnaud qui propose également un lieu de vie pour des adultes touchés par l'autisme ou d'autres troubles envahissants du développement.

« Ici, l'enjeu est de créer un lieu de vie sécurisé et stable où rien n'est pourtant figé. Un accompagnement ouvre à la construction de repères fondamentaux pour un parcours de vie au cœur de la Cité. »

Édouard Bertaud, psychologue.

L'inauguration de la Résidence Marie Laurencin, premier Foyer de Vie dans le champ du handicap psychique, fut l'occasion de rappeler la volonté d'inclure dans la ville les populations les plus fragilisées et leur droit d'y vivre pleinement ; l'Élue Véronique Dubarry avait ainsi remercié les résidents de l'accueillir dans leur maison, "chez eux", saluant ainsi le fait qu'ils sont avant tout « des citoyens, habitants de la Cité ».



L'action de Jean-Pierre FALRET est plus que jamais d'actualité.

Il avait compris qu'il devait être l'intermédiaire dont les personnes avaient besoin une fois sorties de l'hôpital, l'asile à l'époque. Les lieux ouverts et protecteurs qu'il a créés apportaient dans le temps et la durée l'aide indispensable à leur réinsertion sociale.

Le Foyer FALRET est ainsi une étape dans nos vies pour se sentir protégé, plus fort et retrouver sa place dans la société. Grâce aux activités et à l'encadrement favorisant le développement de liens sociaux, j'ai pu découvrir une part de moi que j'ignorais et des ressources pour me rétablir.

Le Docteur FALRET, il en faudrait 50 000 aujourd'hui !

A. S., résidente
du Foyer FALRET



« Un chez Soi chez Nous »

Dans le développement de lieux de vie, permanents ou transitoires, la localisation et la configuration des espaces sont stratégiques pour l'ŒUVRE FALRET qui veille à une architecture adaptée, ergonomique et évolutive, en harmonie avec le projet d'établissement. Cette insertion, dès l'élaboration du projet, se poursuit tout au long de la vie de l'institution et s'adapte aux changements de l'environnement politique, du voisinage, des partenaires ; par exemple, auprès des Élus et habitants du quartier avec des réunions d'information et l'inscription dans le Conseil Local du Handicap.

Ouvrir ses portes sur l'extérieur

Pour tisser des liens sociaux et exercer sa citoyenneté, le seul cadre de l'établissement et de l'équipe ne peut suffire, le risque d'enfermement étant inhérent à toute institution. L'accueil régulier ou ponctuel des proches et autres personnes est nécessaire : professionnels, partenaires, stagiaires, bénévoles, artistes, etc. Les actions internes favorisant la participation comme les Conseils de la Vie Sociale, les groupes de parole, se conjuguent avec d'autres manifestations pensées en commun pour favoriser les rencontres avec d'autres publics dans la structure. L'ÉSAT COTRA, par exemple, ouvre ses portes plusieurs fois dans l'année à ses clients et partenaires.



J'ai découvert la Résidence du Dr. Gachet grâce à l'accueil temporaire.

J'ai connu la clinique mais on était tous "au garage". Pourtant, je ne suis pas encore bonne pour le garage ! Ici, je me sens bien, libre, en sécurité et mon frère avec qui je vivais est plein de joie en me voyant heureuse.

C. , Résidence du Dr. Paul Gachet

Relier là où il y a fracture, rupture et "faire des ponts". Veiller à ce qu'ils soient solides... Un pont permet de franchir un obstacle, d'enjamber un ravin, aussi profond ou sombre soit-il. S'avancer sur un pont, c'est aller de l'avant, oser découvrir ce qui est de l'autre côté, laisser l'autre rive derrière soi, sans toutefois "couper les ponts".

Beate Münster, Directrice du Pôle Insertion 78 incluant la Résidence La Marcotte (CHRS)



Créer des interactions avec l'environnement

Sujets de droit, les personnes accompagnées doivent à ce titre pouvoir jouir des services proposés par le territoire, comme tout citoyen. L'établissement facilite donc l'accès aux ressources locales à travers des actions d'accompagnement vers l'environnement mais veille aussi à respecter les liens et rôles sociaux de la personne dans la Cité.

Le partenariat devient une des modalités d'action de socialisation entreprise par l'établissement, de manière formelle (avec convention) ou informelle comme le lien quotidien avec le boulanger, l'opticien, le coiffeur.

Les équipes travaillent à se saisir de la diversité des ressources pour enrichir le projet d'accompagnement personnalisé de la personne. Les activités collectives ou individuelles sont ainsi pensées avec les personnes en amont afin de s'adapter au mieux à leurs attentes et leurs capacités.

La diversité des besoins des usagers, la pluralité des approches des équipes d'accompagnement, amènent à recourir à des activités extérieures parfois innovantes : biodanza, socio-esthétique... Les activités et les voyages permettent aux personnes accompagnées d'avoir une vie culturelle, sportive et de loisirs.

Quand l'investissement des usagers dans des actions locales fait évoluer la société

La volonté des professionnels et des personnes de s'impliquer par des actions d'information et de destigmatisation est une chance pour que le regard de la société sur les troubles psychiques et le handicap évolue.

L'enrichissement devient mutuel quand les personnes accompagnées s'investissent avec par exemple l'engagement solidaire des résidents des Sources au Téléthon ou les activités durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).



Les festivités du Foyer FALRET, un temps de partage et de découverte avec les riverains

Pour célébrer les 175 ans de l'association, le Foyer FALRET a organisé une journée portes ouvertes, le vendredi 7 octobre et une kermesse, le lendemain, à destination des enfants et familles du quartier, laquelle a reçu la visite de nombreux riverains, ravis des animations proposées et des rencontres avec les équipes et résidentes du foyer.

Cet évènement a participé à intégrer davantage le foyer à la vie de l'arrondissement ; il fut aussi l'occasion de découvrir l'histoire associative et du foyer grâce à la réalisation d'une exposition à partir d'archives.

TÉMOIGNAGE D'UNE RÉSIDENTE SUR LA RÉALISATION DE L'EXPOSITION AUTOUR DE L'HISTOIRE ASSOCIATIVE ET DE LA PSYCHIATRIE

« Au début, au Foyer, j'évitais de m'imprégner de choses difficiles comme ça, mais en faisant ce travail de recherche sur l'histoire de FALRET, d'abord ça a été douloureux et, ensuite, ça m'a donné la curiosité de creuser, d'en savoir plus sur tout ce qui concerne l'histoire de la psychiatrie. Ça m'a donné le courage d'approfondir.

Finalement, approfondir, je ne peux pas dire que c'est un soulagement, mais il y a une satisfaction d'avoir creusé tout ce qui se passe autour de moi dans la vie en général et dans la psychiatrie. Ça m'a boostée. »

Extrait du Compte rendu *Des Historiennes en Herbe au Foyer FALRET - Vivre au Foyer FALRET : hier, aujourd'hui, et voir l'avenir* – Auteurs : Joseph d'Hautefeuille et huit résidentes - Février 2017





L'espace gourmand Au Petit Colibri expose régulièrement les créations de personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET. Une façon originale de les présenter au public !

L'art comme moyen d'expression dans la Cité



L'ART & L'ÊTRE est un collectif créé par l'association pour promouvoir l'accès à la culture et aux pratiques artistiques. Sur le principe du volontariat, professionnels, usagers et bénévoles se mobilisent pour porter des projets réguliers d'expositions ainsi que des espaces d'échange et de rencontre avec le public.

En **2016**, le collectif a organisé des temps de convivialité et de créativité avec la réalisation d'œuvres collectives.

Il a également exposé les œuvres de personnes accompagnées au sein de l'espace gourmand Au Petit Colibri et durant l'évènement Cap sur la Santé Mentale.

Participer aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale : aller à la rencontre du grand public

Chaque année, les SISM sont investies par les structures de l'ŒUVRE FALRET avec leurs partenaires.

En 2016, la **Résidence du Dr. Arnaud**, à l'instar du **SAMSAH**, qui accueillait des visiteurs du parcours urbain du Conseil Local de Santé Mentale du 18^{ème} arr. de Paris a misé sur une interprétation originale et ludique du thème *Santé mentale et Santé Physique : un lien vital* grâce à un mur d'escalade qui a dynamisé la fin de la visite des structures de l'arrondissement tandis que le **SAVS 17** participait lui aussi à un parcours urbain sur le 17^{ème} arrondissement.

Le **SAVS 12** s'est inscrit dans une démarche de sensibilisation auprès du grand public durant la Semaine du Handicap 2016, en partenariat avec le Conseil Local du Handicap et son réseau d'acteurs. Sa présence à la Maison des Associations du 12^{ème} où était exposé l'arbre *FALRET De feuilles et de savoirs* a été l'occasion d'échanger avec les visiteurs présents.

La **Résidence Marie Laurencin**, en partenariat avec le secteur Paris centre des Hôpitaux de Saint-Maurice, a proposé la projection du film documentaire *Le Corps en tête*, de Michèle et Bernard Dal Molin, suivi d'un débat à la Bibliothèque Marguerite Audou. Enfin, les **Groupes d'Entraide Mutuelle Créations** (Versailles) et **Point d'Attache** (Pontoise) ont ouvert leurs portes aux visiteurs.

Favoriser la participation des personnes accompagnées et encourager leur citoyenneté

Pour amplifier la contribution à la vie associative des personnes qu'elle accompagne, l'ŒUVRE FALRET encourage leur participation aux côtés des professionnels à différentes instances comme le Comité d'Éthique ou encore son Assemblée Générale.

Former les Élus du CVS

« Donner les moyens aux Élus des Conseils de la Vie Sociale (CVS) de remplir leur fonction est essentiel.

L'initiative de l'ŒUVRE FALRET de faire appel à un organisme de formation pour leur transmettre les outils nécessaires reste encore assez rare.

Les usagers sont en demande de conseils et d'appui pour exercer leur mandat. Ces personnes ont une grande conscience de la fonction d'Élu avec la volonté de remplir leur mission.

Durant les formations, elles confient régulièrement leur satisfaction de porter la voix des usagers sur le fonctionnement des structures, de défendre l'intérêt collectif et d'être reconnues, et entendues, en tant "qu'usager citoyen" par la direction. [...]»

Jean-François Kieken, Intervenant pour les organismes Actions-H et ARFI-Formation à destination des professionnels et des personnes handicapées

Focus sur la création d'un Comité inter CVS



L'instance regroupe des personnes accompagnées-élues ou nommées aux Conseils de la Vie Sociale, groupes d'expression ou à l'association des adhérents des GEM- et des représentants des professionnels afin de partager des expériences d'animation de CVS, d'accompagner les nouveaux Élus et contribuer à leur formation et de dialoguer sur des thématiques transversales comme les projets de l'association : travaux de réflexion, militance, plaidoyer.

La Recherche usagère coopérative

« De l'usager à l'usager : Transformation du rapport de l'individu à l'institution et recomposition usagère des gouvernances dans l'action sociale »

Claire Heijboer, Doctorante en sciences de l'éducation, a mené pendant 14 mois un travail de recherche associant des personnes accompagnées par l'association et des professionnels pour « faire du savoir expérientiel un savoir pour tous » et identifier comment « les usagers chercheurs peuvent initier et/ou accompagner la transformation de l'institution » à partir de leur position d'usager.

La recherche a mis à jour la possibilité d'élaborer un référentiel de compétences dites « sociales et citoyennes » des personnes accompagnées : la connaissance de la maladie, des usages sociaux dans les institutions, des compétences dans la relation d'étayage entre pairs et auprès des professionnels, l'analyse des réponses institutionnelles par rapport aux besoins des personnes, le partage de l'information, ... Compétences que l'on retrouve dans le référentiel des pairs-aidants et des professionnels de l'accompagnement.



L'usager est pris en compte et il se découvre des compétences ; d'usager, il devient usager chercheur, d'objet "médicalisé" parfois sujet de devoir, il devient sujet de droit, de réflexion et d'action.

Croire en la personne

Lui donner les moyens de jouer son rôle dans la société

Contribuer à l'instauration de la pair-aidance et à sa reconnaissance

La pair-aidance repose sur l'entraide entre les personnes souffrant, ou ayant souffert, d'une même maladie, somatique ou psychique. Le partage du vécu de la maladie et du parcours de rétablissement en constitue les principes fondamentaux ; il s'agit d'utiliser sa propre expérience, son parcours de personne malade, d'usager de services de santé mentale, pour accompagner des personnes atteintes de troubles psychiques.

Le concept de "pair-aidant", de "travailleur-pair", ou encore de "médiateur de santé-pair" a émergé dans les années 80 aux États-Unis. La diversité d'appellations françaises montre, s'il en était besoin, qu'en France, ce mouvement beaucoup plus récent, se cherche, fait l'objet d'expérimentations diverses et soulève nombre de questions de fond sur la formation, le statut du "pair-aidant" en tant que bénévole, travailleur, travailleur en insertion, la reconnaissance d'un "nouveau métier", la place des usagers, les pratiques des professionnels...

Convaincue que la collaboration avec ces personnes a un impact positif sur le rétablissement et le développement de l'empowerment des personnes concernées par un trouble psychique, l'ŒUVRE FALRET entend mettre en œuvre très concrètement leur intégration au sein de ses dispositifs, d'où la formation proposée par ALFAPSY (Cf. p. 30), mais aussi, par exemple, avec leur embauche au sein de la future équipe de BIPOLE FALRET (Cf. p.46). L'association veut aussi contribuer à la réflexion actuelle sur le statut des pairs-aidants, pour aider à la clarification de leur rôle, mission, qualités requises, etc.

FOCUS SUR L'INTERVENTION DE KRYSSTIAN SCHOTT, PAIR-AIDANT

Né en 1970 en région parisienne, Krystian Schott est atteint d'une invalidité motrice cérébrale. Violoniste et compositeur, il fut Premier Violon dans un groupe de musique traditionnelle qu'il a créé en 2004. Puis, de la musique, il est passé à l'écriture. En 2010, il est diagnostiqué autiste de haut niveau. Il s'investit alors totalement dans le domaine de l'autisme pour devenir conférencier et instructeur au service des éducateurs spécialisés.

Krystian intervient mensuellement avec Delphine Dechambre (formatrice de Pro Aid autisme) dans le cadre de la supervision des stratégies éducatives, mais également dans un rôle de pair-aidant. Son expertise est précieuse lorsqu'il vient accompagner les résidents avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) de la Maison d'Accueil Spécialisée : la Résidence du Docteur Arnaud.

Cette expérience innovante a été vécue par tous comme une aventure, avec ses risques, ses découvertes et ses changements d'itinéraires. Mais à chaque fois, l'équipe des professionnels comme lui ont découvert de jolis paysages. L'expérience est ainsi poursuivie en 2017.



Lors de tes interventions, tu es direct et tu vas droit à l'essentiel, ce qui permet de ne pas être submergé de trop d'informations lorsque tu nous étayes pour l'accompagnement de nos résidents.

Ton vécu et ton expérience nous permettent dans certaines situations de mieux comprendre les attitudes et les besoins de nos résidents. [...]

Retour de l'équipe à la demande de Krystian Schott dans le cadre de l'évaluation de l'année 2016

Se former, questionner & partager les pratiques professionnelles

Favoriser les échanges de compétences chez les jeunes professionnels

L'association participe à un projet d'études et de partage de compétences, financé par la communauté européenne dans le cadre d'Erasmus+. Celui-ci met en place des échanges de jeunes professionnels du social et médico-social de 5 pays européens, durant trois ans (2014- 2017). Le cœur du programme *Employabilité en Europe Santé Publique et Santé Mentale* est l'amélioration des pratiques des professionnels qui accompagnent vers et dans l'emploi des personnes vivant avec des troubles psychiques ainsi que l'amélioration des compétences et les pratiques des intervenants en insertion professionnelle.

Former aux enjeux de la laïcité

Les cadres de direction de l'ŒUVRE FALRET ont bénéficié d'une formation pour réfléchir au positionnement professionnel dans un contexte où la liberté de conscience de l'utilisateur est reconnue et doit pouvoir s'exercer au sein des établissements sociaux et médico-sociaux et où les manifestations du religieux viennent interroger le fonctionnement, les valeurs, le sens même du fonctionnement des institutions et les pratiques managériales du secteur.

Prendre en compte la dimension spirituelle de la personne accueillie à l'ŒUVRE FALRET

Le Conseil d'Administration a adopté le 14 avril 2016 un texte sur la dimension spirituelle de chacun, rappelant le libre exercice et le respect des croyances -ou non croyance- religieuses et pratiques -ou non pratique- culturelles individuelles et collectives.

Échanger avec ses pairs à l'étranger

Le 7 octobre 2016, la MECS Les Marmousets intervenait à un colloque sur la protection de l'enfance, à Naples, organisé par la Coordination Nationale des Communautés Éducatives, homologue italien de l'Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS).



"Être près pour aimer, et loin pour comprendre*" : la dimension affective dans la formation des éducateurs spécialisés en France

En France, nous avons fait le choix (et nous nous l'imposons) de théoriser, d'intellectualiser la notion affective, en faisant usage de termes plus nobles, plus neutres, dans l'énoncé et dans la posture. Par conséquent, nous avons emmuré l'affect, son discours et ses gestes, au point que les professionnels et les étudiants parfois se contiennent, se retiennent dans le lien et l'expression physique.

Il y a quelques années, une étudiante m'expliquait qu'elle avait pris dans ses bras la sœur d'une personne handicapée qui venait de s'éteindre. Cette femme était accablée d'où le geste de l'étudiante, qui aura cette phrase qui en dit long "je n'ai pas pu faire autrement !".

Ce geste sincère et précoce de l'étudiante intervient chez les professionnels avec les années, lesquelles permettent de se déplacer de la posture distante et d'être soi-même lorsque les événements de la vie sont eux sans détours.

Jean-David Peroz, Chef du Service de Préparation à l'Autonomie de l'ŒUVRE FALRET

* Didier Eribon à propos de Lévi-Strauss (France Culture, Les matins, 4 oct. 2009)



Réfléchir à des repères pour nos pratiques au sein du Comité d'Éthique

Proposer des repères pour l'accompagnement, tel est le rôle du Comité d'Éthique de l'ŒUVRE FALRET, espace consultatif et indépendant, qui garantit une pluralité des regards en réunissant des personnes accompagnées, des salariés, des bénévoles, un administrateur et des personnes extérieures à l'association.

Instance mandatée par l'association, le Comité d'Éthique a pour mission d'entendre et de réfléchir aux situations vécues au quotidien qui lui sont rapportées et d'identifier, dans le champ des possibles, les attitudes les plus justes. Ainsi, la réflexion menée sur la prise en compte du désir d'enfant et de la parentalité a permis de clarifier les points de repères cliniques, juridiques et professionnels avec un avis finalisé début 2016, lequel a fait l'objet d'un débat libre-échange avec les professionnels et les personnes accompagnées.

Note : Selon l'enquête Réseau de réflexion éthique régional / situations de handicap menée en 2016 par Espace éthique, FEHAP et URIOPSS Île-de-France auprès de 70 entités (associations, fondations, mutuelles, etc.), 18 ont mis en place une instance éthique en leur sein, parmi lesquelles l'ŒUVRE FALRET qui fait partie des deux structures y associant des personnes accueillies.

Questionner des concepts au sein d'un Groupe de recherche

Le groupe de réflexion clinique de l'ŒUVRE FALRET questionne depuis avril 2016 le concept de l'autonomie. Constitué d'une dizaine de professionnels d'établissements et de services, il se réunit une fois par mois autour de ce thème. Ces temps de réflexion sont également l'occasion de rencontrer des personnalités extérieures à l'association et d'inviter les professionnels de l'ŒUVRE FALRET, qui le souhaitent, à venir dialoguer avec eux. C'est ainsi que Pierre-Henri Castel, psychanalyste et directeur de recherche au C.N.R.S., est venu parler des *Paradoxes de l'autonomie en santé mentale* et Jean-Luc Charlot, sociologue de *l'autonomie des personnes en situation de handicap et d'habitat inclusif*.

Contribuer au débat et à la réflexion sur la sexualité et le handicap

L'ŒUVRE FALRET était présente au Forum des pratiques innovantes dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle, organisé par le CRÉDAVIS, les 27 et 28 avril 2016 à l'auditorium de la Cité des Sciences et de l'Industrie. L'ouverture du forum s'est déroulée avec la projection du court métrage fictif *Et si c'était simple*, réalisé grâce à la Résidence du Dr. Arnaud : une histoire ordinaire, celle d'inviter un(e) ami(e) à dormir chez soi, qui ne l'est pas quand on vit dans une institution !

Des professionnels de la Résidence Marie Laurencin (Foyer de Vie) ont présenté leur retour sur expérience concernant l'accompagnement d'une personne en difficulté dans sa vie sexuelle et sociale : rappel de la loi, différenciation entre pulsion et désir, gestion du besoin, notion d'idéal et de réalité, l'entrée en relation avec l'autre et son altérité.



Concernant l'expérience de la Résidence Marie Laurencin, il faut remarquer que ce dialogue de personne à personne relève d'une pure mise en œuvre du travail social. On ne s'arrête pas à une dimension particulière, pénale, médicale mais l'on considère que tout acte relève avant tout d'une question relationnelle -parfois mal gérée- et l'on fait appel à l'éducation spécialisée pour accompagner la personne à se repositionner par rapport à elle-même, sans nier ses désirs, afin que le désir individuel n'entre pas en conflit avec celui de l'autre.

Stéphane Rullac, Directeur de la recherche, Institut Régional du Travail Social, Paris Île-de-France

Engagement associatif, Les Désirs (ne) font (pas) désordre

Le Conseil d'Administration de l'ŒUVRE FALRET a adopté le 14 avril 2016 un engagement associatif sur la place de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies, principes à prendre en compte dans la vie institutionnelle pour être au plus près du droit commun.

Nourrir le lien de confiance au quotidien au sein de réseaux et partenariats

Notre mission ne peut s'entendre que dans le cadre d'un réseau d'intervenants qui apportent des réponses différentes mais articulées, nous avons ainsi de longue date tissé des liens avec de nombreux partenaires : fédérations, associations mais aussi des établissements publics de santé mentale d'Île-de-France -CMP, HDJ, CATTP- où sont notamment implantés nos services et établissements.

Une implication locale forte

L'engagement partenarial de l'ŒUVRE FALRET se décline au niveau des territoires dans l'objectif de mieux accompagner les personnes et faire droit à leur parcours de vie.

Les établissements et services de l'ŒUVRE FALRET collaborent avec des instances comme les Directions Territoriales, les Conseils Départementaux, les SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) mais aussi, plus localement avec les Conseils Locaux de Santé Mentale, l'ASM 20, le Conseil Local du Handicap du 3^{ème} arrondissement de Paris, et des associations du secteur.

Le SAVS 17 a participé à l'Assemblée Plénière du Conseil Local de Santé Mentale du 17^{ème}, le 11 octobre 2016, ouverte à tous : professionnels, habitants, usagers.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale fait également partie du Résad 17, une commission d'évaluation des situations d'adultes en difficultés ayant des problématiques de santé mentale.



Initier des rencontres avec les partenaires

En octobre, Itinéraires FALRET MASP et le SAMSAH ont reçu des partenaires de près de 31 différentes entités pour un temps d'échange sur les missions respectives d'accompagnement des deux services et leurs spécificités.

Présence au sein de différentes Instances

Fédération Santé Mentale France
Comité national Coordination
Action Handicap (CCAH)

Conseil de Surveillance en qualité
de personne qualifiée : Groupe
public de santé de Perroy-Vaucluse,
Hôpital Charcot.

Membre Fondateur du GCSMS
CÉAPSY, Centre d'écoute et d'accueil
sur les troubles psychiques

Membre de la Commission des
Droits et de l'Autonomie des
Personnes Handicapées de Paris
(CDAPH de Paris)

Membre du Comité Stratégique
du Centre de Preuves en Psychiatrie
et Santé Mentale

Membre de la FNAT (Fédération
Nationale des Associations
Tutélaires)

Adhésion :

- Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS)
- l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS)
- Syndicat des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire (NEXEM)

En lien étroit avec l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM).

Participation au groupe de travail régional Santé Mentale piloté par l'ARS.



Travailler en lien étroit avec les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

➤ **En juin 2016, la Résidence du Dr. Gachet a accueilli 20 professionnels de la MDPH 94** (pôle accueil, traitement des dossiers et service commission compensation) pour une rencontre et une présentation de l'établissement après une visite en avril des professionnels de l'hôpital Clermont de l'Oise.

L'ŒUVRE FALRET a animé un stand Santé Mentale en partenariat avec l'UNAFAM 94 lors de la Journée Portes Ouvertes MDPH 94 destinée aux usagers et partenaires.

➤ **Partenariat entre la MDPH et le Service Mandataire à la Protection des Majeurs Ariane-FALRET**

Le service Ariane-FALRET est intervenu en février et mars 2016 à la MDPH pour former 62 salariés sur les tutelles et curatelles dont des agents du Pôle Évaluation et du Pôle Accueil et Communication. La MDPH a en retour organisé un temps de présentation de la MDPH et du circuit de l'usager aux professionnels mandataires du service Ariane-FALRET.

Contribuer à la réflexion nationale sur les spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques

L'ŒUVRE FALRET a contribué à l'élaboration des recommandations de *Bonnes pratiques professionnelles 2016, au sein des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux* (ESSMS).

Ce travail avec l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ANESM) s'est matérialisé par différents groupes : celui des personnes concernées avec deux résidents du Foyer de Vie Marie Laurencin, celui des professionnels avec une infirmière de ce même établissement et un groupe de cotation, avec la Chef de service du SAMSAH et un groupe de travail associatif.

Collaborer au sein de collectifs

L'association est inscrite dans différents collectifs Logement et Santé Mentale, l'un dans les Yvelines,

l'autre dans le Val-d'Oise, avec en 2016 la parution du Guide Santé Mentale et Logement dans les Yvelines à destination des professionnels du département réalisé avec l'AORIF et le RPSM 78.

Pérennisation du CÉAPSY

Après une période expérimentale conduite depuis octobre 2013, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, six associations dont l'ŒUVRE FALRET, ont souhaité poursuivre l'expérience concluante de création d'une plateforme d'accueil et d'information sur les troubles psychiques en créant le Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale *GCSMS Ressource troubles psychiques*.

Celui-ci possédera l'autorisation de gestion du Centre d'Écoute et d'Accueil sur les troubles PSYchiques : le CÉAPSY ; il a pour objet de :

- Favoriser l'accès à l'accompagnement social et médico-social dédié aux personnes en difficultés psychiques ;
- Répondre aux besoins d'information, d'orientation et de conseil des personnes en difficultés psychiques, des proches et des professionnels ;
- Participer à l'émergence d'un réseau regroupant le sanitaire, le médico-social et le social et ainsi favoriser la fluidification des parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique.

Partenariat au niveau sanitaire

- GHT Paris-psychiatrie et neurosciences : Centre Hospitalier Sainte-Anne (CHSA), EPS Maison-Blanche et EPS Perray-Vaucluse
- GHT Henri-Mondor avec Henri-Mondor, Albert-Chenevier
- le Groupe hospitalier Nord-Essonne avec l'Hôpital d'Orsay
- Hôpital Barthélémy Durand
- Hôpitaux de St Maurice
- GH de Perray Vaucluse
- Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot, le Réseau de Promotion pour la Santé Mentale



5.

FALRET

| RÉPONDRE AUX BESOINS DES
PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE,
LEURS FAMILLES ET PROCHES |



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien

Réinventer un accompagnement spécifique

SAMSAH 78

Partager les savoir-faire entre les acteurs du social et du médico-social

Un deuxième SAMSAH géré par l'ŒUVRE FALRET a ouvert en octobre 2016. Dédié aux personnes en situation de handicap psychique*, il contribue à la réalisation de leur projet de vie par un accompagnement médical et social adapté à leurs besoins, en proposant les moyens nécessaires pour vivre le mieux possible à domicile et dans la Cité.

Pour ses intervenants, l'objectif est de veiller au suivi des soins médicaux, à leur coordination et au bien-être de la personne. Grâce à un soutien, principalement à domicile assuré par une équipe pluridisciplinaire, le SAMSAH 78 permet une vigilance au quotidien, anticipant ainsi les risques de dégradation de santé et d'isolement.

Ce service de 25 places, situé aux Essarts-Le-Roi, s'intègre dans une plateforme de services composée d'un Centre d'Accueil de Jour (CAJ) et d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) gérés par l'association Confiance-Pierre Boulenger, qui accompagnent des personnes en situation de handicap mental, avec ou sans troubles psychiques stabilisés, domiciliées dans la Ville Nouvelle, le Centre Yvelines et le Sud Yvelines.

* orientées par la MDPH, âgées de 18 ans à plus de 60 ans (avec dérogation)

19, rue du Moulin 78690 Les-Essarts-Le-Roi

Financeur : ARS Délégation départementale des Yvelines (78)

Projet Équipe Mobile Passerelle

Intervenir au plus près des personnes et lutter contre les ruptures de parcours

Dans le cadre d'un travail partenarial sur le territoire des Yvelines entre associations, bailleurs sociaux et le RPSM 78*, le Groupe *Les Résidences Yvelines Essonne* (anciennement OPIEVOY), l'ŒUVRE FALRET et le Réseau Promotion Santé Mentale 78 ont souhaité apporter une réponse collective et articulée, adaptée aux situations complexes de personnes en souffrance psychique dans le parc de logements sociaux.

L'Équipe Mobile Passerelle a pour objectif de favoriser le maintien et le bien-être de personnes en difficultés psychiques dans leur logement en créant les liens nécessaires avec leur environnement.

L'intervention régulière d'un binôme (travailleur social- psychologue) doit contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie et l'accès aux soins et à l'accompagnement social.

Positionnée comme interface entre les locataires, les équipes de soin, les différents dispositifs sociaux et judiciaires, cette équipe mobile intervient également auprès du bailleur, des gardiens et du voisinage afin d'instaurer une solidarité et une bienveillance collective, évitant ainsi l'exclusion des familles et leur précarisation. Ce projet innovant, expérimental sur 3 ans, fait l'objet d'une montée en charge progressive depuis mars 2016.

* Réseau de Promotion pour la Santé Mentale dans les Yvelines Sud

7, rue Pasteur 78330 Fontenay-le-Fleury

Financeurs : État - Fondation AGIR - Comité national de Coordination de l'Action en faveur des Personnes Handicapées (CCAH) - Groupe Les Résidences Yvelines Essonne



Extension de places du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale La Marcotte

L'année 2016 a été pour la Résidence La Marcotte le premier exercice en année pleine avec l'agrément pour enfants nés au cours du séjour de leur mère (suite à la création de 4 places dédiées par agrément du 4 mars 2015).

Ce fut aussi l'achèvement de la montée en charge de 10 places nouvelles en structure éclatée, qui porte le nombre total de places à 58.

En 2016, La Marcotte a ainsi hébergé 68 personnes, dont 42 adultes isolés, 10 bébés nés pendant le séjour de leur mère, et 16 personnes en couple.

BIPOL FALRET répond à une véritable demande de soins car il n'existe pas en Île-de-France de centre destiné à cette population spécifique, articulant en un même lieu un programme de psychoéducation et un programme d'accompagnement à la réinsertion socioprofessionnelle.

BIPOL FALRET

La réhabilitation psychosociale au service du retour à l'emploi

L'ŒUVRE FALRET travaille à l'ouverture en 2017 d'un Centre de Jour, d'une capacité de 30 places pour des adultes présentant des troubles récurrents de l'humeur (troubles bipolaires).

Ce centre proposera un accompagnement global, centré sur la personne et ses ressources d'autonomie.

Ses méthodes de psychoéducation et de réhabilitation psychosociale permettront l'amélioration de l'état de santé et la gestion de la maladie pour une autonomie recouvrée et le réapprentissage d'une vie sociale.

BIPOL FALRET proposera aussi un programme spécifique de maintien et d'accès à l'emploi : bilan de compétences, travail sur la confiance en soi, rééducation cognitive, gestion des émotions et du stress, adaptation relationnelle, représentation de soi, motivations et intérêts au travail ainsi qu'un accompagnement à la recherche d'emploi.

2 / 8, rue Albert Dhalenne 93400 Saint Ouen

Financeurs : Assurance Maladie - fonds privés

Au Petit Colibri

Décloisonner les établissements de travail protégé

Au Petit Colibri, enseigne commerciale de l'Entreprise Adaptée l'Envol, a ouvert en avril 2016. Niché dans le 13^{ème} arrondissement parisien, ce chaleureux salon de thé-café propose à sa clientèle des mets sucrés et salés "faits maison" et des plats cuisinés par notre ÉSAT Le Colibri, à déguster sur place ou à emporter.

Sous la supervision d'un professionnel de la restauration, ce cadre sécurisant emploie deux travailleurs reconnus handicapés à qui il offre également une opportunité d'évolution professionnelle dans un secteur marchand à forts débouchés professionnels et commerciaux.

36 Rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris

Financier : DIRECCTE



L'ŒUVRE FALRET a créé là un superbe projet avec une vraie richesse professionnelle et technique pour l'équipe !

Cette petite structure offre un tremplin pour les travailleurs peu expérimentés et un lieu de travail stimulant et respectueux pour des travailleurs plus avancés dans leur carrière, ce qui est rarement le cas dans la restauration.

A., Monitrice

Ici, je suis épanouie. Je découvre la joie d'aller travailler le matin, je n'ai plus la boule au ventre.

Notre équipe est comme une petite famille qui a la fierté de bien cuisiner et qui sait recevoir !

On se sent encadré mais autonome, soutenu, écouté. Si ma santé le permet, je voudrais travailler ici jusqu'à ma retraite.

Ce projet de l'association a du sens pour nous et pour les clients !

R., travailleuse



Inscrire des projets sur le territoire national

Soutenir les aidants de personnes en souffrance psychique, une priorité associative

1 Français sur 6, soit 8,3 millions d'hommes et de femmes accompagnent une personne âgée ou handicapée.

En chiffres



48 % des aidants déclarent avoir une maladie chronique

29 % se sentent anxieux et stressés

25 % déclarent ressentir une fatigue physique et morale

* Enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels

Soutenir les familles et les proches

Les séjours RÉPIT de l'ŒUVRE FALRET proposent aux familles et proches qui soutiennent une personne en souffrance psychique de se rencontrer et de partager pendant 8 jours leur expérience avec d'autres aidants connaissant la même situation.

Créé en 2009 à la demande de personnes vivant au quotidien la maladie d'un proche, ce séjour unique en France propose deux périodes différentes pour satisfaire les demandes grandissantes.

En partenariat avec l'UNAFAM, RÉPIT offre l'opportunité de bénéficier d'un véritable moment de repos, pour retrouver espoir et confiance, acquérir de nouveaux savoir-faire, améliorer la relation avec son proche et mieux l'accompagner : prendre soin de soi-même pour prendre soin de lui.

Financeurs : Conseil général du Cher, ANCV, Klésia, B2V, Malakoff Médéric

Informez les aidants qu'il existe des dispositifs de soutien pour eux-mêmes

L'ŒUVRE FALRET a participé en octobre 2016 au 2^e Forum départemental des aidants au MAC/VAL à Vitry-sur-Seine, avec une intervention sur le parcours d'admission en institution.

Co-acteur du programme national « Un Chez Soi d'Abord »

L'ŒUVRE FALRET est inscrite dans ce programme national, lequel après expérimentation à Marseille, Lille, Toulouse et Paris doit être déployé sur 16 sites entre 2018 et 2022. Venue du Canada, sa méthode inverse la logique d'aide aux personnes ayant de longs parcours d'errance et de rue en considérant l'accès à un logement comme un préalable pour entamer un processus de rétablissement.

Le programme a ainsi sorti de la grande exclusion 353 personnes souffrant toutes de maladies mentales et sans domicile fixe depuis 8 ans et demi en moyenne.

Une étude randomisée menée par une équipe de recherche montre que 85 % des personnes sont encore dans leur logement et accompagnées à la fin des deux ans d'expérimentation. Il a été observé par les chercheurs une amélioration du bien-être et de l'estime de soi, une diminution des symptômes, une meilleure acceptation de la maladie, de l'observance des traitements, une diminution de la durée moyenne d'hospitalisation ainsi qu'une inscription citoyenne par un retour vers l'emploi ou des liens renoués avec l'entourage, les amis ou la famille.

L'expérience démontre que les personnes en grande souffrance ou en situation de précarité peuvent investir directement, et avec succès, un logement. Il n'existe pas de prédictibilité sur le savoir habiter !

6.

FALRET

| ENJEUX ET PRIORITÉS DE DEMAIN |



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien

Agir aujourd'hui pour une société plus inclusive demain

L'inaction serait la vraie folie

Développer l'habitat inclusif

Le développement de dispositifs relatifs au "logement accompagné" reste l'un des axes majeurs du plan stratégique de l'ŒUVRE FALRET.

Elle dispose déjà avec les services Espérance FALRET, résidences Logement et l'Équipe Mobile Passerelle (Cf. p.45) d'un savoir-faire qu'elle entend mettre au service de nouveaux projets, développés en partenariat avec les secteurs de soins psychiatriques.

L'objectif est de s'appuyer sur des dispositifs de droit commun mais en mettant l'accent sur l'accompagnement, en faisant du "sur mesure", en innovant, en promouvant les démarches partenariales et pluridisciplinaires, en articulant les différents acteurs et actions, en faisant lien, tout en considérant que les personnes souffrant de troubles psychiques ont des compétences et des savoirs qu'il faut valoriser et sur lesquels il faut s'appuyer.

Cette dynamique partenariale, portée de longue date par l'ŒUVRE FALRET, s'ancre particulièrement dans le contexte actuel des politiques publiques qui veulent notamment garantir inclusion sociale et vie autonome en milieu ordinaire avec la démarche nationale en faveur de l'habitat inclusif.

Dans ce cadre, nous travaillons actuellement au sein de la Résidence du Dr. Arnaud - Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) - à des formules d'habitat en appartement pour les résidents afin de leur proposer un nouvel environnement et mode de vie, tout en leur garantissant un accompagnement personnalisé, la continuité d'une vie au sein du collectif, avec la possibilité de réintégrer la MAS, leur permettant ainsi de tenter, d'oser un ailleurs.



Intensifier les coopérations avec les secteurs de psychiatrie en lien avec les bailleurs sociaux

L'ŒUVRE FALRET va participer à un projet expérimental avec le secteur de psychiatrie qui regroupe les villes de Versailles et du Chesnay, porté par le département des Yvelines. Celui-ci vise à améliorer le parcours de soins et de vie des personnes vivant avec un handicap psychique sous tendu par un trouble schizophrénique.

Ce projet, fondé sur les conclusions d'un rapport du Centre de Preuves en Psychiatrie et en Santé Mentale, réunit quatre partenaires, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Versailles, le Centre Hospitalier de Versailles (CHV), le Conseil départemental des Yvelines et l'ŒUVRE FALRET qui vont mettre en commun leurs ressources, tant humaines que matérielles, leur expérience dans leurs domaines d'intervention respectifs pour assurer un suivi sanitaire et social de personnes cibles.

Centre de Preuves en Psychiatrie et Santé Mentale

Annick Hennion, Directrice de la FONDATION FALRET, représente le secteur du médico-social au sein de ce Groupement d'Intérêt Public, dont la vocation est d'être force de propositions pour l'organisation de l'offre en santé mentale à destination des décideurs et des acteurs de terrain, lesquelles sont étayées par une analyse critique de la littérature et de l'existant en France, et dont le degré d'applicabilité est pris en compte par une commission de suivi.



Centre d'empowerment

Partant du double constat que la segmentation des interventions à destination des personnes vivant avec un trouble psychique ne permet pas d'apporter des réponses satisfaisantes, et que la personne n'est pas suffisamment actrice de ses soins et de son projet de vie, l'ŒUVRE FALRET et l'Hôpital Maison Blanche mènent une réflexion visant à rassembler dans un même lieu, une équipe unifiée (sanitaire, sociale, médico-sociale), afin de proposer aux personnes un parcours de rétablissement.

Ce dispositif, à la fois lieu d'évaluation, de soins, d'information, de formation, intégrera des professionnels du sanitaire, du social, du médico-social, des formateurs, des chercheurs, des bénévoles et des pairs-aidants.

LES OBJECTIFS DU PROJET DE DISPOSITIF AMBULATOIRE

- Lutter contre la chronicisation des personnes par la mise en œuvre des pratiques fondées sur les preuves en matière de soins, de rétablissement, par une évaluation précoce et une politique ambitieuse d'inclusion sociale ;
- Favoriser l'empowerment des usagers afin de coproduire entre les différents professionnels du sanitaire, du social et du médico-social, des parcours individualisés de rétablissement, et cela, dès l'entrée dans la maladie ;
- Participer avec les autres acteurs à une politique territoriale d'empowerment et d'inclusion sociale des personnes handicapées psychiques, lutter contre les discriminations, promouvoir la santé mentale, former et sensibiliser les usagers, les professionnels, les citoyens et l'ensemble des acteurs concernés du territoire à la santé mentale.

Empowerment et citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique*

Projet de Recherche-Action financé par la FONDATION FALRET

L'étude a démontré que l'empowerment au sein d'une institution naît d'une co-construction à la fois individuelle, collective, organisationnelle et contextuelle qui doit être favorisée par la multiplicité d'espaces d'expression, la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire avec les partenaires extérieurs, et le souci constant de réflexivité afin de permettre aux personnes en souffrance psychique de se réaliser à part entière en tant que citoyen.

* Résidences Les Sources de l'ŒUVRE FALRET, psychiatres du Pôle 78 et du secteur G11 de l'Hôpital Charcot.

7.

FALRET

|GESTION DES RH|
RICHESSES PROFESSIONNELLES
ET HUMAINES|



Nos vies fragiles
Réalités du quotidien

Nourrir au quotidien notre richesse professionnelle et humaine

Avec 33 établissements et services, plus de 600 salariés, l'association offre une réelle richesse humaine et professionnelle.

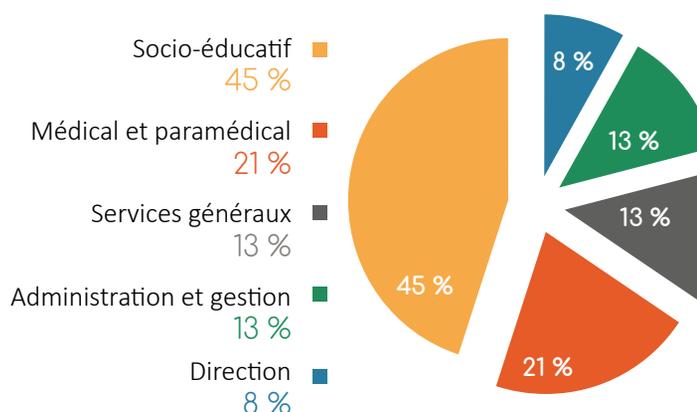
Travailleurs sociaux, aides médico-psychologiques, animateurs, aides soignants, infirmiers, psychologues, psychiatres, maîtres de maison, agents de maintenance et d'entretien, agents d'accueil, secrétaires, équipes de direction... La diversité des métiers, des parcours professionnels, des âges ou de l'ancienneté est forte au sein de l'Association. Tous ces professionnels sont les indispensables maillons de la chaîne.

Chiffres significatifs 2016 :

614 salariés (dont 538 en CDI)

Près de 70 % de femmes et 30 % d'hommes

Près d'1/3 des **cadres de direction** est issu d'une promotion interne



Intégrer

L'ŒUVRE FALRET porte une attention particulière à l'intégration des nouveaux salariés. Elle a ainsi mis en place des sessions d'intégration de deux jours comprenant une demi-journée d'accueil pour permettre aux nouveaux embauchés de découvrir l'Association, ses valeurs, son projet, et une journée et demi de sensibilisation aux troubles psychiques, coanimée par un formateur-pair.

Former et développer les parcours professionnels pour mieux accompagner les évolutions

Chaque établissement met en œuvre les formations nécessaires à un accompagnement de qualité et au développement des compétences de ses professionnels. L'Association propose également chaque année des formations transversales sur des thèmes communs aux différentes structures : la connaissance des publics, la pratique professionnelle et les savoir-faire techniques et managériaux.

En 2016, l'ŒUVRE FALRET a poursuivi son effort de

formation pour une meilleure connaissance de la maladie psychique par des sessions d'initiation.

Elle a également mis en place, via le centre de formation ALFAPSY, son premier parcours expert de 20 jours répartis sur 18 mois. Celui-ci permet aux salariés de développer les connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des fonctionnements et problématiques psychiques, d'acquérir des outils pour comprendre, s'approprier et mettre en œuvre un accompagnement de qualité respectueux des personnes, de questionner et de réajuster ses approches professionnelles, de faciliter l'identification de ses ressources propres.

Enfin, en 2016, l'Association a entamé la négociation d'un accord Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GEPEC).

“ Entre 60 et 70 % des salariés suivent chaque année au moins une formation. ”

L'ŒUVRE FALRET construit, depuis près de dix ans et dans le cadre de son développement, les bases de sa politique RH. Elle a ainsi structuré la gestion des ressources humaines dans les établissements et a accompagné et outillé les directions pour leur permettre de recruter et d'accompagner au mieux les salariés.

L'engagement dans une démarche de *Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences* a marqué une nouvelle étape pour l'Association.

Elle a pour but de permettre de mieux définir ses métiers et les compétences nécessaires pour les exercer, de mieux anticiper les évolutions et les accompagner, d'adapter la politique et les dispositifs RH aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Pour le salarié, cette dynamique représente une opportunité de mieux identifier sa place et son rôle dans l'organisation, de comprendre les évolutions pour se les approprier et mieux s'y préparer, de prévenir l'usure professionnelle par l'inscription dans une dynamique et un parcours professionnel, de valoriser et développer ses compétences et ainsi assurer son employabilité.



Concilier qualité de vie au travail et qualité de l'accompagnement

Proposer un accompagnement de qualité aux personnes accueillies dans les établissements et services est au cœur des préoccupations de l'Association.

Cette qualité de l'accompagnement ne peut être dissociée de la nécessaire qualité de vie au travail des professionnels qui agissent au quotidien dans les établissements, et de la prévention des risques psychosociaux.

Pour cela, l'Association dispose dans les établissements d'espaces de discussion et d'analyse de pratiques et

associe les salariés aux différentes démarches associatives et d'établissement : démarche d'évaluation interne et externe, projet d'établissement, modification de l'organisation du travail.

Elle favorise également les départs en formation, les mobilités internes et les initiatives permettant de diversifier et enrichir son expérience. Elle a également travaillé dans certains établissements sur la question de l'agressivité et de la violence au travail.

Consciente que ces actions n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans une démarche plus globale, l'Association a posé les bases en 2016 d'une démarche de qualité de vie au travail qui traitera des questions de charge mentale et physique, d'organisation et de conditions de travail, de relations au travail, mais aussi des questions d'absentéisme et de l'impact des difficultés personnelles sur la vie professionnelle.

Développer un dialogue social de qualité

Dans un contexte de mutations importantes du secteur, les associations ne peuvent relever les nombreux défis qui les attendent sans associer les salariés et leurs représentants. De plus, la volonté des législateurs de favoriser la négociation d'entreprise ne peut être efficace sans un dialogue social construit sur le long terme et de qualité. Le renouvellement des instances début 2017 a amené les organisations syndicales et l'Association à décider le retour à un Comité d'Entreprise unique.

Cette décision marque une étape importante dans le développement du dialogue social à l'ŒUVRE FALRET puisqu'elle permet la création d'une instance qui deviendra un partenaire social majeur avec des Élus formés et régulièrement informés.

Parallèlement, l'Association a décidé d'engager en 2016 un travail de refonte des informations transmises au CE afin de respecter l'ensemble des obligations légales en matière de dialogue social suite aux évolutions récentes et d'assurer un bon niveau d'informations, tant quantitatives que qualitatives, des membres du CE.

FALRET

| PRÉSENTATION DES COMPTES 2016 |



Dispositif de contrôle des comptes

L'établissement des budgets et comptes annuels suit un processus rigoureux. Les comptes de l'association ŒUVRE FALRET, Reconnue d'Utilité Publique, sont sous le contrôle du Ministère de l'Intérieur.

Ils font l'objet de décisions statutaires cadrées avec une commission interne dédiée, la Commission Finances, d'une expertise comptable en interne, et de contrôles externes par un Commissaire aux comptes : la Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes LÉO JEGARD & ASSOCIÉS.

Le Rapport Financier 2016 est disponible sur demande.

Les comptes de la FONDATION FALRET, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, sont certifiés par le cabinet Mazard et disponibles sur le site www.fondation-falret.org

Présentation des Comptes

Résultat de l'exercice 2016

Comptes annuels simplifiés

Total Bilan **45 536 K€**

Résultat comptable **- 81 K€**

Résultat budgétaire **+ 160 K€**

Le résultat de l'exercice 2016 de l'association tient compte des reprises de résultats antérieurs en complément des produits comptables.

Pour l'ŒUVRE FALRET, 2016 est une année stable, aussi bien en termes de périmètre que de maîtrise budgétaire avec un résultat en excédent budgétaire global de 160 K€, des produits d'exploitation de 41,8 M€ en progression de 3 %, un effectif de 614 salariés, au 31 décembre, dont 538 salariés en CDI (535 en 2015) et de 509 ETP (Équivalent Temps Plein) contre 502 en 2015.

Deux nouveaux services ont été ouverts durant l'année, un SAMSAH de 10 ETP et un Service d'aide au logement de 1 ETP.

L'Entreprise Adaptée de la SARL L'ENVOL (3 ETP) et la SASU ALFAPSY (1 ETP), dont l'association est l'actionnaire principale, ont continué leur montée en charge en 2016.

Les budgets des établissements sont globalement bien maîtrisés même si plusieurs d'entre eux rencontrent de fortes contraintes budgétaires : CHRS, SAVS, Gestion tuteurale. Les activités commerciales des ESAT restent difficiles à équilibrer mais des améliorations importantes ont déjà été réalisées en 2016 et les efforts sont à poursuivre en 2017. Les structures déficitaires correspondent soit à des catégories d'établissements insuffisamment dotés (ESAT Le Colibri), soit à des événements conjoncturels de l'année : Résidence du Dr. Arnaud, du Dr. Gachet, Marie Laurencin, La Colline, le service Ariane FALRET et le Siège.

Informations sur les comptes de bilan

Le total du Bilan est de 45,5 M€ contre 48,3 M€ en 2015 dans le contexte d'un périmètre stable.

DÉTAIL DE L'ACTIF

En l'absence de nouveaux investissements importants durant l'année écoulée, le montant net des actifs immobilisés est en baisse à 30,8 M€ (contre 31,8 M€ en 2015). Les créances, stables à 5,9 M€, sont constituées des dotations de financement non encore réglées au 31 décembre

et des créances clients des deux Établissements et Services d'Aide par le Travail.

DÉTAIL DU PASSIF

Les fonds associatifs sont stables à 24,1 M€ ; les mouvements de l'exercice concernent les affectations ou utilisations des réserves en fonction des décisions des financeurs des établissements en gestion contrôlée et des résultats 2016 des autres établissements.

Les provisions et fonds dédiés s'élèvent à 1,8 M€, montant stable par rapport à l'année précédente (1,7 M€) ; ils sont constitués de 441 K€ de provisions pour risques (départ retraite, taxe transport Île-de-France), de 840 K€ de provisions pour charges (gros travaux et autres charges) et de 483 K€ de fonds dédiés : subventions affectées à des projets et restant à utiliser sur les prochains exercices.

L'absence d'investissements importants, vue précédemment, se traduit aussi par l'absence de nouveau prêt durant l'exercice et, du fait des remboursements, par une réduction à 11,6 M€ du montant des emprunts en cours (12,6 M€ l'année précédente).

Les dettes d'exploitation sont stables à 5,8 M€ contre 5,3 M€ en 2015.

On retrouve enfin en compte de régularisation pour 2,3 M€ le trop perçu de dotations antérieures qui restent à affecter à l'exercice 2017 après une première affectation de 2,2 M€ sur l'année 2016.

Origine des ressources

L'association mène des actions financées principalement par des fonds publics au sein de ses 33 structures ; ces dotations s'élèvent à 34,5 M€. La répartition est de 40 % auprès des Départements, 44 % auprès de l'Assurance Maladie et 16 % auprès de l'État.



19 % de fonds privés et autres produits (8,1 M€)

81 % de fonds publics (34,1 M€)



Bilan Actif		
	2016	2015
Immob. corp. & incorp.	30 381	31 489
Immob. financières	430	364
Actif immobilisé	30 810	31 853
Créances	5 902	6 783
Trésorerie	8 536	9 468
Compte de régularisation	288	216
Total Actif	45 536	48 320

Bilan Passif		
	2016	2015
Fonds propre associatifs	13 175	12 900
Autres fonds associatifs	10 941	11 252
Fonds associatifs	24 115	24 152
Provisions & Fonds dédiés	1 763	1 694
Dettes financières	11 579	12 610
Autres dettes	5 799	5 332
Compte de régularisation	2 279	4 532
Total Passif	45 536	48 320

en milliers
d'euros

Résultat			
	2015	2014	Variation
Produits d'exploitation	41 888	40 808	1 080
Frais de personnel	25 230	24 816	414
Autres charges exploitation	16 443	16 276	167
Résultat exploitation	215	- 284	499
Résultat financier	- 431	- 472	
Résultat exceptionnel	298	311	
Impôt société		- 8	
Variation fonds dédiés	- 162	- 59	
Résultat comptable	- 81	- 512	
Reprise résultats antérieurs	346	1 131	
Autres retraitements	- 105	170	
Résultat budgétaire	160	789	- 629

1. LES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

L'année 2016, malgré un contexte difficile a permis une progression de la collecte de fonds privés non affectée (hors legs) de 8 % par rapport à 2015.

L'association a bénéficié également d'un legs de 301 k€ d'un généreux donateur. Grâce à l'impact de ce dernier, les dons et legs sont en forte progression en 2016 avec un résultat de +174 k€.

L'ŒUVRE FALRET a également bénéficié de dons en nature, de vêtements et de mobilier, estimés à 8 k€ au bénéfice des usagers de la Résidence du Dr. Jules FALRET.

2. ACTIONS RÉALISÉES

En forte progression également, le montant des actions réalisées en 2016 est de 245 K€ soit 58 % de plus par rapport à 2015 (155 k€).

Les fonds privés récoltés servent à porter les trois grands pôles d'action de l'association : la sensibilisation du grand public, la création de places et l'ingénierie sociale.

- Sensibilisation du public au handicap psychique et à la santé mentale,
- Séjours pour les aidants d'adultes en souffrance psychique,
- Soutien à Cap sur la Santé Mentale,
- Actions des établissements de l'ŒUVRE FALRET,
- Aide au fonctionnement du Centre National de la documentation Audiovisuelle en Santé Mentale (CNASM)
- Des actions pour la recherche de nouveaux mécénats.

3. LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de collecte s'élèvent à 293 k€ en 2016, avec une légère baisse par rapport à 2015 (299 k€). Cela correspond principalement aux frais de préparation, d'envoi de courriers et de la campagne web qui sensibilisent à notre action, à la maladie mentale et ses répercussions humaines et sociales. La maîtrise des coûts est une priorité qui va dans le sens de la pratique de notre recherche de fonds.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - Exercice 2016

EMPLOIS	Emplois 2016 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du pu- blic utilisées sur 2016 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées 2016 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	T1	0
1. MISSIONS SOCIALES (ST1)			1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	244 937	144 548	Dons manuels non affectés	320 403	320 403
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	172 368	172 368
Charges des établissements ESMS	40 089 913		Legs et autres libéralités non affectés	301 262	301 262
			Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
Actions réalisées directement			T2	794 033	794 033
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			2. AUTRES FONDS PRIVÉS	120 134	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)			3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	34 099 955	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	293 290	293 290	4. AUTRES PRODUITS	7 157 577	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	1 582 471	164 652			
T3		602 490			
I- Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	42 210 611		I- Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	42 171 699	
II- Dotations aux provisions	111 255		II- Reprise des provisions	231 320	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	192 032		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	30 346	
			IV- Variation des fonds dédiés collectés (Cf. tableau des fonds dédiés)	T4	- 160 611
IV- Excédent de ressources de l'exercice			V- Insuffisance de ressources de l'exercice	80 533	
V- Total général	42 513 898		VI- Total général	42 513 898	633 422
V- Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	*			
VI- Neutralisation des dotations aux amortisse- ments des Immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T5 bis	0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 bis	602 490	VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	602 490
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	T7 = T1 + T2 +T4- T6	30 932
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	97 239		Bénévolat	89 530	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	7 709	
TOTAL	97 239		TOTAL	97 239	

* Excédent des frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement de la gestion propre sur les ressources collectées auprès du public depuis la première campagne d'appel à la générosité du public en 2008.



Remerciements à nos mécènes

ACE GLOBAL SERVICES

ANCV

ASSOCIATION APPES

AUDIENS RETRAITE AGIRC

AUDIENS RETRAITE ARRCO

B2V

B2V GESTION

BR FINANCE SARL

CONSEIL GÉNÉRAL DU CHER

ERES

ÉTABLISSEMENT VICTOR MACHU

ET CIE

EVENTIS AGENCE

FONDATION DE FRANCE

FONDATION NOTRE DAME

FONDATION SAINTE GENEVIÈVE

GV RESTAURATION

HUMANIS

HUMANIS RETRAITE AGIRC

KLÉSIA

MALAKOFF MÉDÉRIC

MATMUT

OCIRP

PAROISSE QUERCYNOISE DE
PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

REGAIN PARIS

ROSSIGNOL

SERVICE DES AUMÔNERIES DES
HÔPITAUX DE PARIS S A H P

SRETT

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION LE
PAPIER ARMÉNIE

TELOS

YVES ROCHER



Action Falret



@Action_Falret



action.falret



ŒUVRE FALRET
FONDATION FALRET

ŒUVRE FALRET

Association Reconnue d'Utilité Publique par
décret du 16 mars 1849

www.falret.org

FONDATION FALRET

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame

www.fondation-falret.org

